



BONNY SUR LOIRE



Bulletin 2017

N° 33



Fleurissement 2016





Il m'est agréable, une fois de plus, de vous présenter ce bulletin municipal. Il est l'occasion, comme chaque année, de faire le bilan de la vie municipale, de nos réalisations, de nos projets. Il vous donnera également une multitude d'informations pratiques et il vous informera sur l'activité de nos nombreuses associations locales.

2016 a été encore marqué par des événements douloureux ou difficiles qu'ils soient liés au terrorisme, aux excès climatiques ou au contexte économique. Ces événements doivent nous appeler à encore plus de solidarité et de citoyenneté. Les collectivités locales et les communes en premier lieu sont là pour affirmer et développer ces valeurs fondamentales de notre République.

2016 a été l'année de la préparation des réformes imposées par la loi NOTRe votée en 2015. 2017 sera la première année de sa mise en application avec des conséquences sensibles sur notre vie quotidienne. Une nouvelle communauté de communes sera créée dès le 1er janvier avec des compétences nouvelles pour celle-ci. Certaines missions jusque-là traitées à l'échelon communal le seront demain à l'échelle communautaire : il en sera ainsi de l'économie, du tourisme ou de la gestion de l'urbanisme avec la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ces réformes pour rester efficaces nécessiteront plus de mutualisation entre les différents acteurs de la vie municipale.

Notre organisation territoriale évolue et il faut s'y adapter. A cela s'ajoutent des contraintes budgétaires fortes avec

la réduction des dotations de l'Etat et des normes réglementaires toujours de plus en plus lourdes et parfois onéreuses.

C'est dans ce contexte que vos élus se doivent d'apporter à la population les services, les équipements et le cadre de vie auxquels elle peut légitimement prétendre. A travers la lecture de ce bulletin vous constaterez qu'un certain nombre de travaux ont pu être réalisés. D'autres grands projets se préparent pour 2017 notamment au niveau des écoles. Après des années de persévérance et d'efforts financiers, un vrai service de santé de proximité a pu être maintenu sur notre commune et continue de se renforcer.

Notre commune reste une collectivité de taille humaine où le lien social est important et nos associations locales y contribuent largement. En lisant ce bulletin vous constaterez toute l'importance de leur activité dans un esprit totalement bénévole.

Plus que jamais la cellule communale est et restera essentielle à notre qualité de vie. Chacun doit y avoir sa place et y trouver son bonheur. C'est ce que je vous souhaite pour 2017.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.

Michel Lechauve
Maire de Bonny sur Loire Conseiller Départemental

Editorial



**BULLETIN MUNICIPAL
BONNY-sur-LOIRE
N° 33**

Comité de rédaction :
commission communication

Photos : Mairie
Associations de Bonny

Réalisation :
Mairie de Bonny-sur-Loire
02 38 29 59 00

Impression :
Imprimerie Centrale
ZI Rue Jacques Brel
45502 GIEN Cedex
02 38 67 00 26

Sommaire

EDITORIAL

Le mot du Maire 1

VIE COMMUNALE

Infos mairie 2
Infos pratiques 3-7
Santé 8
Le P.L.U.I 9
Travaux - Finances 10-11
OPAH-Communauté communes 12

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Maisons fleuries 13

Cadre de vie 14-16
Enfance-Jeunesse 17-19

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des fêtes 20-21
Solidarité 22-23
Les associations de Bonny 24-34
Répertoire des associations 35-36

VIE ECONOMIQUE

Répertoire 37-39

ETAT CIVIL

40

Coordonnées de la mairie

15 Avenue du Général Leclerc

Tél. : 02.38.29.59.00 - Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr - facebook : https://www.facebook.com/Commune-de-Bonny-sur-Loire/

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h

Services au Public

PERCEPTION

30 Avenue du Maréchal Leclerc - GIEN 02.38.37.34.00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY

ou SUEZ ENVIRONNEMENT 09.77.40.84.08

ENEDIS GIEN 08.10.42.17.13

GRDF GIEN 08.10.43.30.45

GENDARMERIE Rue des Tilleuls- Briare 17

SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE 18 ou 115

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS 02.47.64.64.64

LA POSTE Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

NOTAIRE - CAUQUY Philippe - 5, Avenue G^{al} Leclerc

02.38.31.60.23

TAXI (SNCF)

Taxi CREIMER - Briare 02.38.31.27.95 - 06.08.18.80.67

(Tarif forfaitaire pour se rendre à la gare de Briare)

Services éducatifs & culturels

ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

4 avenue de la Gare 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

2 avenue de la Gare 02.38.31.63.57

- ECOLE DES GRANDS

10 rue de Bicêtre 02.38.31.60.58

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

(7h30-9h et 16h30 - 18 h) 06.77.77.87.93

MAISON DE PAYS

BUREAU INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

BIBLIOTHEQUE

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

ouvert le mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 10 h à 12 h

Services sociaux

C.C.A.S. en mairie le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

ENFANCE MALTRAITEE (numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés 08.00.05.41.41

REPAS A DOMICILE

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie

Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

ECRIVAIN PUBLIC :

Vous souhaitez écrire une lettre, vous avez un formulaire à remplir, vous avez une démarche administrative à accomplir, un renseignement d'ordre juridique, vous pouvez vous adresser à la mairie, prenez rendez-vous.

UDAF (Point info familles)

Vous avez des questions liées à la vie familiale ?

Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

contactez nous au 02.38.71.99.11 ou 02.38.71.99.32 - site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.)

Ewelina GIZSEKIA - 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65

TELE ALARME (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

AGE CLIC (Centre Local d'Information de la Coordination) qui informe, conseille et accompagne dans les démarches toute personne âgée ou en situation de handicap de + de 20 ans. 02 38 38 37 51 - clicdugiennois@wanadoo.fr

Coordonnées
bâtiments communaux

GYMNASSE
02.38.31.64.28

SALLE POLYVALENTE
02.38.31.55.98

SALLE RUE DUGUE
02.38.31.54.87

STADE MARCEL GRONDIN
02.38.31.55.38

MILLE CLUBS
02.38.31.51.03

SALLE DE MUSIQUE
02.38.31.59.53

CANTINE
02.38.31.61.75



CONTACTS GENDARMERIE



Depuis l'été 2016 la compagnie de gendarmerie départementale de GIEN a un nouveau commandant, le capitaine Philippe PATISSIER qui a pris ses fonctions le 1er août.

De même la communauté de brigades de BRIARE / CHATILLON SUR LOIRE a pour commandant le lieutenant Cyrille DE COURT.

Voici les horaires d'ouverture des deux brigades de la COB BRIARE / CHATILLON SUR LOIRE:

BP BRIARE :

Lundi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

BP CHÂTILLON SUR LOIRE :

Lundi de 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, le centre opérationnel répondra systématiquement aux attentes du public via l'interphone installé devant les unités, ou par téléphone (renvoi au centre opérationnel entre 12h et 14h et de 19h à 08h). En cas d'urgence, une patrouille sera automatiquement déclenchée et interviendra aussitôt.

Les gradés et gendarmes de la communauté de brigades de BRIARE sont à votre disposition et vous pouvez joindre les deux unités aux numéros suivants :

- Brigade de BRIARE : 25, rue des tilleuls 45250 BRIARE Tél : 02.38.31.71.20

- Brigade de CHÂTILLON SUR LOIRE : 41, rue de Beaulieu Tél : 02.38.31.71.30

Infos Pratiques



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairie Bonny et Briare
Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut être présentée.
Payante dans le cas où l'ancienne carte sécurisée ne peut être présentée (perte, vol...) : 25 € en timbres

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Préfecture, garage, concessionnaire.

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.
Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

PACS

Tribunal d'Instance – 84 rue du Général Leclerc – 45207 MONTARGIS cedex
Tél. : 02.38.85.24.42

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de GIEN
Tél. : 02.38.05.23.23

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.

Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE
Tél. : 02.38.69.76.20

Sites internet utiles :

www.service-public.fr
www.loiret.gouv.fr

fiscaux.

Documents nécessaires : timbres pour l'envoi du dossier, ancienne carte, acte de naissance ou date et lieu de naissance des parents en cas de renouvellement, livret de famille, justificatif de domicile, 2 photos couleurs récentes. Autorisation du représentant légal et copie de la carte d'identité des parents pour les mineurs.

Déclaration de perte : Mairie.

Déclaration de vol : Gendarmerie.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Mairie de BRIARE sur rendez-vous.
Tél. : 02.38.31.20.08

PERMIS DE CONDUIRE

PREFECTURE DU LOIRET pour duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, perte.
Déclaration de vol : GENDARMERIE

Il est possible de consulter son solde de points sur internet via le site sécurisé <https://www.telpoints.info>, information gratuite. Des stages de sensibilisation au risque routier, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site internet : <https://www.permisapoints.fr>

Service de collecte des déchets

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

- Bourg, le lundi (sacs noirs) et le jeudi après-midi (sacs jaunes)
- Ecart, le mercredi après-midi

DECHETTERIE - 07.89.81.08.85

ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h
samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h
du 1er décembre au 31 mars ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- (appareils ménagers, matelas, sommiers, ferraille...)
- 17 mars 2017
- S'inscrire en mairie une semaine avant la date

DECHETTERIE D'ARRABLOY

Ouverte au public tous les jours de 8 h à 19 h (sauf le dimanche)
Accès gratuit aux particuliers
Artisans, commerçants et industriels : s'adresser à la direction de l'usine
au 02.38.67.16.70

CONTENEURS A VERRES :

Les verres doivent être impérativement jetés dans le conteneur et non déposés au pied.

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

Verres – journaux – emballages légers (tous les emballages autres que le verre à savoir : papier carton d'emballages et briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :
Des conteneurs sont à votre disposition sur les parkings d'Atac et Super U, intersection rue Château d'eau / rue des Varichards et rue du Pilon.

BALAYAGE DES RUES (28 mars - 5 mai - 18 juillet - 19 septembre - 1 décembre)

Pensez à enlever vos véhicules !

Dans la poubelle jaune, on met...



Aérosols



Boîtes en métal (Alu&Acier)



Bouteilles plastiques alimentaires



Flacons plastiques alimentaires gras



Flacons plastiques domestiques



Briques alimentaires



En effet, à partir du 1er janvier 2017, les communes n'auront plus le droit d'utiliser des produits de traitement pour entretenir les trottoirs, les espaces verts Ni pour protéger et embellir

les massifs de fleurs, les arbres et arbustes. Une dérogation est néanmoins possible pour les cimetières et terrains de sport.

Différents systèmes sont proposés par les entreprises :

- brulage au gaz : onéreux et dangereux
- brulage à l'eau bouillante : pas facile à mettre en œuvre et dangereux
- Différents systèmes mécaniques pas très concluants

Le "Pays du Giennois" va permettre à chaque village de faire une étude sur la solution la plus adaptée. Les employés communaux ne pourront pas passer chaque semaine enlever les "mauvaises herbes" à la main ! La meilleure volonté est que chaque habitant entretienne autour de chez lui. Et en tout état de cause, il faudra tolérer les "mauvaises herbes" sur le domaine public.

A savoir également que les produits phytosanitaires seront interdits aux particuliers à partir du 1er janvier 2019. ...Seuls les professionnels (maraichers, agriculteurs, arboriculteurs, vigneron...) auront le droit d'utiliser des produits de traitement avec beaucoup de contraintes et de restrictions.

C'est une petite contribution pour une grande cause : conserver une terre et des eaux les moins polluées possibles.

BOITES AUX LETTRE

Pour améliorer la qualité de distribution du courrier, la Poste informe que :

- votre boîte aux lettres doit être normalisée pour éviter la mise en instance des colis et pour sécuriser les correspondances
- Elle doit être installée en bordure de voie publique (arrêté ministériel n°1802 du 29 juin 1979).
- Votre nom doit y figurer pour éviter les risques de confusion ou de non distribution

Pour une bonne distribution la qualité de rédaction de l'adresse est primordiale, en raison de la mécanisation du traitement du courrier.

Pensez aussi à éloigner votre chien de votre boîte aux lettres pour ne pas mettre en danger votre facteur lors de son passage



BRUIT



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :

- du lundi au samedi : de 8 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h

QUAND L'AMI DE L'HOMME DEVIENT GENANT...

Avoir un chien : une envie, un rêve, une nécessité...? à chacun son motif. Mais... avoir un chien impose une responsabilité.



Peut-il errer ? peut-il aboyer de façon intempestive ? Peut-il laisser des traces malodorantes de son passage ? Non !

Avoir un chien cela suppose pour son maître un comportement responsable.

Son chien ne doit pas être pour l'autre une nuisance sonore, olfactive ou autre. Il se doit de respecter les règles de bienséance vis à vis de ceux qui l'entourent, c'est tout simplement une question de respect !

LES FEUX



Les feux de plein air sont réglementés par 2 arrêtés préfectoraux qui stipulent que le brûlage à l'air libre est interdit.

Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins peut être toléré en fonction des circonstances locales (éloignement d'une déchetterie, absence de moyens de transport des déchets pour les particuliers, mobilité réduite, apports qui satureraient la déchetterie...)

Dans ce cas, le brûlage ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage et le propriétaire devra prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir des risques.

Concernant le brûlage des sacs plastiques, des résidus divers..., celui-ci est interdit et les déchets doivent être apportés à la déchetterie.

ENTRETIEN DES HAIES

Agir avant l'accident...



Un entretien régulier des haies et arbres bordant la voie publique permet de faciliter la circulation des véhicules, des piétons et d'assurer une meilleure visibilité des panneaux de signalisation.

Il est donc impératif d'éliminer tout ce qui déborde et constitue une gêne. Il revient à chaque propriétaire riverain concerné de veiller à l'entretien de ses arbres et de ses haies.

A défaut, la commune peut engager des démarches pour faire procéder à un élagage des haies et arbres qui obstruent ou dégradent le domaine public. Dans ce cas, les frais engendrés sont bien évidemment à la charge du propriétaire.

Le compteur Linky



Le remplacement des compteurs électriques actuels par des compteurs "communicants" répond à la directive EUROPEENNE (N° 2009/72) qui impose, entre autres, aux états membres de proposer des systèmes de comptage communicants qui permettent d'apporter des services, accessibles à tous, aux consommateurs et de diminuer les consommations. Côté Europe il est exigé que, là où les conditions du marché sont favorables au moins 80% des consommateurs soient équipés de compteurs intelligents d'ici 2020 et 100% en 2025.

ENEDIS (ex ERDF) assure le déploiement du compteur d'électricité de nouvelle génération appelé LINKY. Grâce à ses caractéristiques techniques ce compteur rend possible la mise en place de nouveaux services, accessibles à tous. Les relevés de consommation se feront à distance sans l'intervention d'un releveur, plus de consommations estimées. Le pilotage des heures creuses, par ENEDIS, sera plus simple, ce qui permettra de faire évoluer les offres et de mieux réguler les énergies renouvelables donc de favoriser leur développement. L'utilisateur pourra suivre, depuis un espace personnel, ses consommations jour par jour, connaître l'historique de ses consommations. Les changements de puissance, modification de contrat, nouvel emménagement se feront à distance en moins de 24 heures.

ENEDIS s'engage à traiter les données à caractère personnel conformément à la loi informatique et liberté (surveillance par la CNIL). Le déploiement de ces compteurs est, comme celui de beaucoup de technologies nouvelles, l'objet de critiques de la part d'associations qui communiquent via les réseaux sociaux. L'arrêté du Conseil d'Etat du 20 mars 2013 rejette le principe de précaution présenté par différentes associations car les seuils des rayonnements électromagnétiques émis par les compteurs LINKY n'excèdent ni les seuils fixés par décrets ni ceux admis par l'Organisation Mondiale de la Santé. Il est donc interdit pour un Maire et son conseil municipal ou un représentant de l'autorité concédante de s'opposer à la pose de ces compteurs par un arrêté. Toute délibération en ce sens serait considérée comme une faute contractuelle, elle pourrait également être considérée, par les tribunaux, comme un excès de pouvoir puisque s'opposant à la loi. Toute personne qui s'opposerait à l'installation d'un tel compteur pourrait voir son contrat résilié.

La date de pose prévue pour BONNY est 2^{ème} semestre 2021.

Dans le Loiret l'autorité concédante est le département, donc propriétaire du réseau de distribution du 20 000 volts jusqu'au disjoncteur.

A terme le comptage de l'eau et du gaz seront également réalisés par des compteurs intelligents.

Location de salle ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

SALLE POLYVALENTE

salle 1 (salle bar)	ETE	HIVER	salle 1 + grande salle	ETE	HIVER
1/2 journée	89.00 €	121.00 €	1/2 journée	141.00 €	193.00 €
1 journée	131.00 €	193.00 €	1 journée	203.00 €	302.00 €
2 jours consécutifs	193.00 €	319.00 €	2 jours consécutifs	319.00 €	500.00 €

SALLE DUGUE

salle RDC avec annexe ou salle 1er étage	ETE	HIVER	RDC + étage	ETE	HIVER
1/2 journée	47.00 €	59.00 €	1/2 journée	74.00 €	94.00 €
1 journée	64.00 €	89.00 €	1 journée	105.00 €	136.00 €
2 jours consécutifs	94.00 €	141.00 €	2 jours consécutifs	151.00 €	209.00 €

ETE : mai à octobre - HIVER : novembre à avril (sous réserve des conditions climatiques)

SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :
105.00 € pour une journée
129.00 € pour 2 jours

DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie

Le Centre Communal Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a l'obligation de s'occuper des dossiers d'aide sociale. Chaque CCAS choisit d'autres actions possibles : colis des personnes âgées, bons alimentaires, aides financières, etc et fixe ses conditions. Depuis 2 ans les demandes de RSA se font dans le cadre du CCAS.

Aides financières eau, énergie

Cette année encore des familles ont eu l'électricité ou le gaz coupé pour impayé. C'est une situation fort désagréable qui aurait pu être évitée si ces familles avaient réagi à temps. Dès le moindre souci de paiement il faut prendre rendez-vous avec l'assistante sociale de la maison du Département au 02 38 05 23 23. Des permanences ont lieu à la Maison de santé de Bonny. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en mairie pour le CCAS. Des solutions seront trouvées pour éviter une coupure qui, en plus engendre des frais.

Le CCAS peut apporter une aide financière qui est discutée en commission (5 élus, 5 personnes non élus et le Maire). Tout ce qui est dit en commission est confidentiel, comme tout ce qui touche à l'aide sociale. L'aide ne couvre pas toute la dette, elle est au maximum de 60% avec un plafond de 400 € par an et par famille. Pour en décider nous calculons le reste à vivre journalier : recettes moins les dépenses obligatoires (loyer, eau, électricité, chauffage, mutuelle, assurance, téléphone), puis ce montant est divisé par 30

et par le nombre de personnes au foyer. Tout cela sur justificatifs. Les personnes aidées ont un reste à vivre qui n'a qu'un chiffre.

Aide aux vacances pour les enfants

Les œuvres universitaires proposent des places disponibles pour des séjours d'une semaine à des enfants qui ne partent pas en vacances à condition que la commune ou le CCAS en finance une partie. Nous avons choisi d'aider 3 enfants par an en finançant 100 euros pour chacun. Le reste à la charge de la famille est d'environ 50 euros (le prix normal du séjour est de l'ordre de 500 euros).

Les conditions sont les suivantes : l'enfant doit être scolarisé en primaire, ne pas partir avec sa famille, ne pas être parti dans l'année en classe de mer ou de montagne (dans ce cas il y a déjà eu une aide de la commune)

En 2015 aucun enfant n'a bénéficié de ces vacances. En 2014 une seule qui n'avait jamais eu la chance de partir avec sa classe et qui est revenue ravie de son séjour.

Partir en vacances c'est découvrir d'autres régions, d'autres activités, éveiller sa curiosité, rencontrer des enfants de tous horizons et avoir comme tous les copains "quelque chose à raconter à la rentrée".

Les dossiers se font en mairie avant début juin. Ce n'est pas toujours facile de demander de l'aide, vous pouvez en parler avec les enseignants qui nous transmettront les demandes.

Adressage (ou) numérotation des hameaux



Afin de prendre en compte l'évolution des moyens modernes de communication, que ce soit pour la relation avec les services publics, les moyens de livraison à domicile, l'accès par les moyens de secours et d'urgence, les soins à domicile, les services de dépannage, ... le conseil municipal de Bonny sur Loire a décidé d'attribuer un adressage fiable aux habitants des hameaux en partenariat avec les services de la Poste.

Par délibération du 25 mai 2016 la commune a attribué des noms et des numéros de voies aux habitations difficiles à joindre par des personnes ou des services qui ne connaissent pas le village. Ce travail s'est fait en relation avec la

Poste et validation est faite avec le centre de TRI POSTAL. C'est ainsi que quarante trois noms de rues, ou lieudits et deux cent onze numéros ont été attribués.

Les panneaux de nom de rue seront installés par les services de la mairie. Les plaques numéros seront fournies avec les vis de fixation, il appartiendra à chaque habitant de les fixer au meilleur endroit pour être visible de l'extérieur. Un courrier explicatif des démarches à effectuer sera distribué à chaque foyer concerné.

Les cartographies, notamment celles qui servent aux moyens de secours seront mises à jour automatiquement, les services GPS seront informés via leurs créneaux habituels.

Départs et arrivées dans la commune

Deux pages marquantes se tournent, de nouvelles pages vont s'écrire :

Isabelle Egrot succède à Dominique Painchaud avec la lourde tâche d'assumer la gestion du personnel, le suivi des réformes, l'actualité des contraintes municipales, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil Municipal, etc... Elle travaillait depuis 1990 à la mairie de Briare comme responsable du service comptabilité. Elle intégrera ses nouvelles fonctions dès le 2 janvier 2017. Nous lui souhaitons bienvenue à Bonny sur Loire



Après quelques mois passés à la mairie de Lorris, Dominique Painchaud a rejoint Bonny sur Loire le 01 octobre 1977 où elle fera toute sa carrière. Pendant ces 39 années comme responsable des services elle aura travaillé avec 8 municipalités différentes et 6 maires. Elle a toujours assuré

avec beaucoup de compétences l'interface entre les élus qui décident d'une politique et les services communaux qui sont chargés de la mettre en œuvre. Elle a toujours été très attentive à la défense du patrimoine communal. Elle quittera définitivement son poste le 1er mars 2017 et va savourer une retraite bien méritée.



Roger Fonte, originaire et résident de Bonny, quittera également les effectifs communaux le 1er janvier 2017. Ayant travaillé comme cuisinier dans le secteur privé depuis 1973 il a intégré la commune de Bonny sur Loire le 1er avril 2000 pour assurer la restauration scolaire. Pendant 17 ans il a brillé derrière ses fourneaux, la « cuisine de Roger » était appréciée de tous les enfants ainsi que des anciens lors du repas que leur offre la commune. Bonne retraite Roger.

Philippe Godon succède à Roger Fonte. Egalement originaire et résident de Bonny il a travaillé dans le secteur privé jusqu'en 2009 avant de rejoindre la commune de Belleville. Il a pris son poste à Bonny sur Loire le 1er novembre 2016. Il aura à poursuivre la mission qu'a si bien initiée Roger en faisant découvrir et apprécier la bonne cuisine variée aux enfants. Il est à noter que Philippe Godon, pour éviter toute ambiguïté, a démissionné de son poste d'élus municipal de la Commune de Bonny sur Loire



Elections 2017

ELECTIONS
PRESIDENTIELLES

23 avril / 7 mai



ELECTIONS
LEGISLATIVES

11/18 juin

Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où il se présente. Il doit nécessairement présenter une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire (en cours de validité), Carte vitale avec photo (en cours de validité), Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité), Livret de circulation (en cours de validité)...), quelle que soit la commune. Dans toutes les communes, l'absence de carte électorale n'empêche pas de voter, mais elle nécessite des vérifications portant sur le lieu de vote de l'intéressé.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. (gendarmerie). Le formulaire cerfa n° 14952*01 est accessible sur le site service-public à partir du lien suivant : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

SENATORIALES le 24 septembre : les élus du conseil municipal de Bonny désignés en juin (5 délégués, 3 suppléants) iront voter à Orléans.

Services médicaux et paramédicaux

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue 02.38.36.21.89

Médecins généralistes

Dr DIMOVA Nelly 02.38.36.86.36

sur rendez-vous uniquement

Dr PERICO Cristina 02.38.05.06.60

sur rendez-vous uniquement

Dr SHESTAKOVA Nadia 02.38.35.11.98

sur rendez-vous uniquement

Chirurgien - Dentiste

Dr FREGEAI Vincent 02.38.31.51.99

sur rendez-vous - absent le jeudi

Cabinets d'infirmiers

Mmes VIGNERON Réjane - RACARY Anne-Laure

NARCISO Jessica 02.38.31.51.95

Permanence du lundi au samedi de 7 h 30 à 8 h 15

Mme GIACOMINI Murielle 02.38.31.64.96

Permanence le mardi et le jeudi de 7 h 30 à 8 h 15

Ostéopathe

Gilles-Arnaud BOUCHET 02.38.36.21.89

sur rendez-vous uniquement

Pédicure - Podologue

Mme BOIZEAU Gaëlle 06.64.30.19.70

sur rendez-vous uniquement

Psychologue Clinicienne

Mme BOULARD Faustine 06.74.69.67.55

Sur rendez-vous uniquement

Sage-femme

Mme PERRIN Sylvie 06.33.93.24.23

Permanence les jeudis sur rendez-vous uniquement

Nutritionniste

Mme GONZALEZ Elodie 02.38.36.21.89

sur rendez-vous uniquement

Protection Maternelle et Infantile

Mme MANIA 02.38.05.23.62

Permanence le 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Assistante sociale

Mme ROUX Bérangère 02.38.05.23.23

Sur rendez-vous uniquement

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle

ZA la Champagne 02.38.31.64.82

PHARMACIE / MATERIEL MEDICAL

VINCENT Sandrine - MICHOUX Nelly

9, Pl. Beupin Lagier 02.38.31.62.31

VETERINAIRE

LUCAS-AUGE -WITORSKI -VELLA SCP

ZA la Champagne 02.38.31.70.00

ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RETRAITE

Afin de soulager les aidants, un accueil de jour (10 places) est possible à la Maison de retraite "les Jardins de la Loire" pour les personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le service est proposé du lundi au vendredi de 10h à 17h. Un service de ramassage à domicile est effectué dans un rayon de 20 kms autour de la résidence. Pour tout renseignement 02.38.31.57.92 ou acc@jdl45.fr

Santé

Se signaler c'est ne pas rester isolé



PLAN CANICULE (Personnes âgées ou handicapées)

Tous les ans en juin le plan canicule est réactivé. En 2016, encore plus que les années précédentes, quand un rappel est paru dans les journaux, nous attendions désespérément le soleil ! et nous n'avons pas eu de nouvelles inscriptions.

Si le plan canicule est déclenché nous avons l'obligation de contacter les personnes inscrites sur le registre communal (et si personne ne répond nous nous déplaçons). En réalité nous appelons en priorité ces personnes puis toutes les autres personnes que nous connaissons. Mais nous n'avons pas toujours le bon numéro de téléphone et nous pouvons faire des oublis.

Si vous voulez être inscrit sur le registre du plan canicule c'est très simple : il faut remplir un document en mairie sur lequel figureront votre adresse, numéro de téléphone, personne à prévenir, médecin, service ou non d'aide ménagère. Si vous ne pouvez pas vous déplacer appelez en mairie pour nous le demander.

Ce registre pourrait être utilisé en cas de grand froid.

COMPLEMENTAIRE SANTE ACCESSIBLE A TOUS LES LOIRETAINS

L'association ACTIOM, dans le cadre de son dispositif « Mon Département Ma Santé » a signé une convention de partenariat avec le Département du Loiret, visant à mettre en concurrence les compagnies d'assurance et les mutuelles.

Moyennant une cotisation de 1€ par mois à l'association ACTIOM, il sera possible à tout Loirétain d'accéder à une offre de complémentaire santé moins chère puisque résultant d'un contrat collectif.

Pour en savoir plus : www.loiret.fr ou 02 46 72 01 62



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Mode d'emploi

Calendrier

juillet 2016

Diagnostic de
territoire

janvier 2017

février 2017
Projet
d'Aménagement et
de Développement
Durables

Orientations
d'Aménagement et
de Programmation

septembre 2017

octobre 2017

Zonage
Règlement

juin 2018

juillet 2018

Phase
administrative

février 2019

Approbation

mars 2019

Qu'est-ce que c'est ?

- La traduction d'un projet politique d'aménagement du territoire pour 10 à 15 ans.
- Une **vision communautaire** intégrant les 20 communes de la Communauté de Communes du Berry Loire Puisaye.
- Un document établissant les règles d'utilisation du droit des sols.
- Une définition des **zones constructibles** à venir.

A quoi ça sert ?

- Assurer le maintien du développement des communes.
- Faire des choix politiques éclairés en matière d'investissement.
- Préserver l'outil agricole.
- Protéger le paysage et les zones sensibles sur le plan environnemental.
- Réfléchir et encadrer les possibilités de constructions.

Qui élabore ?

La **Communauté de Communes du Berry Loire Puisaye** en partenariat avec les Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires, Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, Pays Giennois, Chambre du Commerce et de l'Industrie etc...). Pour ce faire, elle a mandaté un bureau d'études **Geomexpert**, basé sur Montargis, qui l'assiste dans cette démarche.

Où se renseigner ?

- Dans votre **mairie** : des documents de travail seront mis à votre disposition au fur et à mesure de leur réalisation.
- Par voie numérique : le blog de la Communauté de Communes du Berry Loire Puisaye : <http://plui-briare-chatillon.over-blog.com/> avec un lien qui vous permettra de télécharger les documents de travail.

Comment participer ?

Vous pouvez faire des remarques :

- par écrit dans un cahier dit d'expression à l'**accueil de votre mairie ou à la communauté de communes**.
 - par voie postale à l'adresse de votre mairie ou du siège de la Communauté de Communes du Berry Loire Puisaye.
 - Par mail à l'adresse mail suivante : plui.chatillon@ccbriare.fr
- Une réponse vous sera faite dès que les éléments de l'étude le permettront

Travaux 2016

Après deux années de travaux différés, l'année 2016 a vu la réalisation de travaux prévus de longue date :

-Réfection de la rue du Château prévue depuis plusieurs années, elle a enfin pu être réalisée. Travaux consistant à l'enfouissement des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public), création d'un pluvial dans une partie de la rue ainsi que le remplacement de la conduite d'eau potable. A l'occasion de ces travaux, le Conseil a également décidé d'enfouir les réseaux aériens de la Maison de santé jusqu'à la ruelle Boussekey. On a profité de la tranchée pour poser un fourreau afin que la Maison de Santé puisse accéder à la fibre optique. Travaux réalisés par l'Entreprise Vauvelle avec maîtrise d'œuvre faite en régie par le technicien communal.



<u>Coût</u> : Vauvelle	100 000 € HT
ENEDIS	37 500 € HT (participation communale à l'enfouissement du réseau électrique)
Eclairage public	4 225 € HT
Lyonnaise des eaux	1 977 € HT
France Télécom	4 000 € HT
Relevé Topo	1 980 € HT
<u>Subventions</u> : Département	19 750 € (dont amendes de police 1 750 €)

-Assainissement des Loups : attendu depuis des années, travaux maintenant terminés et en fonctionnement début 2017. Aménagement consistant en la création d'un réseau d'assainissement dans le vieux bourg, à savoir que les pavillons en remontant vers la RD 2007 restent en assainissement individuel. Réseau pas évident à construire vu l'étroitesse de la rue, des réseaux déjà existants et de la configuration du terrain nécessitant la pose de deux postes de refoulement. Le Syndicat d'eau Bonny Ousson a également profité de ces travaux pour renouveler la canalisation d'eau potable. La mini-station d'épuration est de type filtre à sable planté de roseaux suivi de trois noues d'infiltration de capacité de 75 équivalent habitants.

C'est l'Entreprise Exeau TP qui a été retenue pour les réseaux, l'Entreprise Brunet SNC pour la station et la Cabinet



Legrand pour la conception et la maîtrise d'œuvre de cette opération.

<u>Coût</u> : Exeau TP	235 075 € HT
Brunet SNC	69 269 € HT
BET Legrand	15 530 € HT
Sondage	2 820 € HT
Branchement électrique	2 160 € HT
<u>Subventions</u> : Département pour la station	9 633 €
Pour les réseaux	32 530 €
Reste à la charge des particuliers pour la boîte de branchement 600 €	

-Terrain 55 Grande rue : travaux commencés début septembre pour se terminer en fin d'année et consistant à réaliser en partie haute un espace stabilisé ouvert au stationnement de 8 à 10 places et en partie basse un espace paysager avec petits jeux pour enfants et un « hôtel à insectes ». C'est l'entreprise Decherf qui a été choisie pour les terrassements, l'éclairage public et les espaces verts. L'entreprise Berton a assuré la maçonnerie et la serrurerie, le cabinet GS Conseil la conception et la maîtrise d'œuvre et le cabinet ACEP du Buisson pour la contrôle SPS.

<u>Coût</u> : Decherf	59 503 € HT
Berton	56 817 € HT
GS Conseil	9 600 € HT
ACEP	1 190 € HT
Relevé Topo	400 € HT
<u>Subvention</u> Région :	40 000 €
Amendes de police	16 991 €



Projets 2017

-Aménagement Maison de Santé : en raison de l'arrivée d'un 3ème médecin et d'autres intervenants, l'immeuble est devenu exigü. La seule solution acceptable techniquement et financièrement est d'investir les locaux de l'actuelle bibliothèque. Il sera aménagé deux salles de 16m² environ. Les travaux se feront courant 2017 en commençant par la bibliothèque avec pour maître d'œuvre l'architecte Alain-Philippe Chollet.

<u>Coût estimatif</u> : Maison de santé	60 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	9 000 € HT

-Bibliothèque : la délocalisation de la bibliothèque se fera dans la rue de Bicêtre, sous les écoles, à côté du local de l'atelier poterie
Coût estimatif : Bibliothèque 43 700 € HT

-Mise en conformité handicapé des bâtiments communaux : programmé sur 6 ans avec un coût estimatif de 402 000 €. La commune réalisera en 2017 la salle des fêtes et la salle Dugué pour un coût de 15 300 € + maîtrise d'œuvre 2 000 €.

-Ecoles : maternelle et restaurant scolaire (plan projet page 3 couverture)

Gros projet pour la commune dans les années à venir. Réfléchi depuis plusieurs années, ce projet entre maintenant dans sa phase opérationnelle. Le cabinet d'architecte a été choisi, il s'agit du cabinet HVR de Noyers / Serein. Il travaille sur l'avant projet définitif afin de déposer les demandes de subventions avant la fin de l'année et le permis de construire début 2017. Si tout s'enchaîne normalement, les premiers terrassements pour l'école maternelle devraient débuter en juin 2017 et finir en juillet 2018. L'école maternelle devrait être prête pour la rentrée 2018. La maternelle comprendra 3 classes et un emplacement réservé pour la construction d'une 4ème classe si besoin est, des locaux d'accueil, des locaux associés, des dortoirs, une salle de motricité, des locaux encadrant, et des espaces récréatifs extérieurs avec jardin potager.

Pour la cantine il y aura une année de décalage, la réception se ferait pour la rentrée 2019. La cantine sera en liaison chaude, c'est à dire préparation des repas sur place. Elle comprendra deux salles de restauration (maternelle et élémentaires), locaux logistique et espace extérieur de gestion du site.

Le restaurant scolaire est en option de la première tranche, il ne se fera que si les finances de la commune le permettent et si les subventions promises sont accordées. Ces deux équipements seront entièrement neufs aux normes RT 2012. L'aménagement des locaux primaires se fera ultérieurement.

Coût estimatif :

- Maternelle 1 402 500 € HT
 - Restaurant scolaire 1 167 500 € HT
 - Assistance maîtrise d'œuvre 73 500 € HT
 - Maîtrise d'œuvre (architecte) 282 700 € HT
- + frais annexes : SPS-OPC- Assurance dommage (prix non finalisés)
Les dossiers de demandes de subventions sont en cours.



-Eglise

L'architecte choisi est le Cabinet Leynet. L'estimation actualisée des travaux, est de 2 364 000 € TTC avec 83 040 € de frais de maîtrise d'œuvre ! Ce montant très élevé impliquera un étalement et un phasage dans le temps dont la durée dépendra des subventions obtenues.

-Défense incendie : Dans l'attente du nouveau schéma de défense incendie départemental pour la fin de l'année 2016, la commune va engager un programme de défense incendie pour les hameaux.

Pour info :

-Super U : les travaux du futur Super U ont démarré, les terrassements sont en cours, le rond point sur la RD 2007 est prévu pour le printemps 2017. Ce sont des travaux privés n'impactant le budget communal qu'en relation avec les raccordements de voirie et l'extension des réseaux, qui sont des impératifs incontournables lors d'implantation d'entreprise ou de particulier.

Finances

BUDGET 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

-Résultat de l'année antérieure reporté.....	1 489 436 €
-Produit des impôts et taxes.....	1 365 594 €
-Dotations.....	450 316 €
-Autres produits (produit des services - Location d'immeubles).....	151 195 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	3 456 541 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

-Charges à caractère générales.....	545 238 €
-Charges de personnel.....	939 370 €
-Prélèvement de péréquation.....	59 000 €
-Charges financières.....	16 000 €
-Charges de gestion courante.....	202 977 €
-Charges exceptionnelles.....	21 140 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	1 783 725 €

EXCEDENT DISPONIBLE POUR L'INVESTISSEMENT..... 1 672 816 €



OPAH du SARBPL

Des aides toujours disponibles pour vos travaux d'amélioration de l'habitat



Depuis avril 2015, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours sur l'ensemble du territoire.

L'OPAH est une action mise en œuvre sur l'initiative des élus du SARBPL regroupant les Communautés de communes de Briare et de Chatillon-sur-Loire, en partenariat avec le Département du Loiret et l'Agence Nationale de l'Habitat.

Son objectif est d'aider les propriétaires privés de logements anciens à réaliser des travaux de rénovation, d'économies d'énergies, d'adaptation, afin d'améliorer la sécurité et le confort au quotidien. Les aides financières mobilisables, sous certaines conditions, s'adressent aux propriétaires

occupants, locataires, retraités, actifs et aux propriétaires bailleurs.

L'opération en marche depuis plus d'un an, a déjà permis l'amélioration de près de 40 logements :

- 16 logements ont été aménagés pour favoriser le confort de personnes en perte d'autonomie,
- 20 foyers ont réduit leur facture énergétique grâce à des travaux d'isolation, de changement de système de chauffage, de remplacement des menuiseries...

1 logement fortement dégradé a pu être réhabilité pour de la location.

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans destiné à votre occupation ou à la location qui nécessite des travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter SOLIHA Loiret au 02 38 77 84 89

L'équipe de techniciens pourra procéder gratuitement à une étude personnalisée de votre projet.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH, et doivent obligatoirement être effectués par des professionnels du bâtiment.

Crédits photo : Remy Lecourieux



Communauté Communes Berry Loire Puisaye

Evolution de notre paysage intercommunal

La loi NOTRe de 2015 a imposé un nouveau schéma départemental de coopération intercommunal avec une taille minimum pour les communautés de communes de 15000 habitants et la prise en charge d'un certain nombre de compétences obligatoires.

La Communauté de Communes du Canton de Briare (11 601 habitants) à laquelle appartenait Bonny sur Loire et la Communauté de Communes du Canton de Chatillon sur Loire (7 257 habitants) qui avaient déjà l'habitude de travailler ensemble pour certaines missions, se sont rapprochées pour fusionner et ne constituer qu'une seule entité : **la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye**.

La nouvelle «**Communauté de Communes Berry Loire Puisaye**» sera donc officielle à compter du 1er janvier 2017. Elle regroupera 20 communes et 18 858 habitants. Son siège social est fixé 42 rue des Prés Gris à Briare.

La nouvelle Communauté de Communes reprendra les compétences exercées précédemment par les deux communautés auxquelles s'ajouteront de nouvelles compétences obligatoires imposées par la loi notamment la gestion des zones d'activité économiques et le tourisme. La prise de la compétence tourisme va entraîner la création d'un office de tourisme communautaire et la dissolution des 4 offices de tourisme communaux existants (Briare, Bonny, Beaulieu, Chatillon). A terme la communauté de communes reprendra d'autres compétences imposées : la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations (GEMAPI) à compter de 2018 et la gestion de l'eau et de l'assainissement à compter de 2020. La communauté de communes pourra également prendre toute compétence qu'elle jugera utile pour

l'intérêt de ses habitants.

Certains syndicats internes au périmètre de cette nouvelle communauté de communes comme le SARBPL (Syndicat d'Aménagement Rural du Berry et de la Puisaye du Loiret) et le SABL (Syndicat d'aménagement des Bords de Loire) seront dissous et leurs compétences reprises par la nouvelle communauté de communes.

La Communauté de Communes sera administrée par un conseil communautaire de 41 délégués des communes membres. La loi a imposé une nouvelle répartition de la représentation de chaque commune qui tient compte du poids démographique de chacune. C'est ainsi que Bonny sur Loire qui avait 4 délégués à la communauté de communes de Briare n'aura plus que 3 délégués à la communauté de communes Berry Loire Puisaye. Lors du conseil municipal du 16 novembre 2016 il a été désigné comme délégués communautaires de Bonny : Michel Lechauve, Christiane Serrano, Michel Lengrand.

Dès son installation en janvier 2017 le nouveau conseil communautaire élira un bureau avec un Président et des Vice-Présidents, désignera les commissions et aura à statuer sur une éventuelle évolution de sa fiscalité. Actuellement les deux communautés sont en fiscalité additionnelle c'est-à-dire plus axées sur les ménages, à l'avenir il est envisagé d'évoluer vers une fiscalité professionnelle unique plus basée sur l'activité économique de l'ensemble du territoire communautaire.

C'est une page importante qui se tourne dans le paysage intercommunal en souhaitant que cette évolution permette, par plus de coopération et de mutualisation entre communes de réelles économies à terme et un meilleur service à la population, c'était l'objectif de la loi NOTRe.

Maisons fleuries



*Marguerite donne moi ton
cœur...je t'aime un peu, beaucoup,
passionnément, à la folie*

Qu'il est agréable de se promener dans les rues, les ruelles, les lieux-dits et de s'extasier devant les jardins fleuris aux multiples compositions et décorations faites avec un soin particulier par les amoureux des fleurs. Quelle belle volonté et quelle patience pour offrir à nos regards un magnifique tableau enchanteur. Soyez remerciés pour tous vos efforts qui nous donnent chaque année un immense bonheur.

N'est-il pas aussi plaisant de réveiller nos vieilles pierres avec de magnifiques compositions florales réalisées par nos besogneux jardiniers, toujours prêts à embellir notre cadre de vie. Merci donc à ces "petites mains" pour leur savoir faire et le plaisir qu'ils nous donnent.

A d'autres réalisations pour l'année prochaine...



1er prix du concours des maisons fleuries 2016

- Habitation avec jardin paysager visible de la rue : **M.Mme GUERIN Jean-Michel**
- Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public : **M. MME BORNE Robert**
- Ecartis habitation avec espace limité : **MME LEROUX Michèle**
- Ecartis habitation avec jardin paysager : **M. FEUILLETTE Daniel**
- Jardins potagers fleuris avec ou sans habitation sur le site : **M. Mme LACOUR Daniel**
- Commerces, entreprises, bureaux, artisans lieux d'accueil touristiques : **Hotel des Voyageurs**

Environnement



Le vide grenier de la Villeneuve

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Pour ce 21ème vide-grenier quelques changements d'emplacements ont modifié les habitudes des exposants et des chineurs. Notre petit coin de verdure sous la frondaison des arbres, bien apprécié par forte chaleur et bien agréable aux regards des visiteurs, était bien triste et paraissait abandonné.

Malgré tout, le déroulement de la journée s'est bien passé, avec cette année un stand poterie qui a fait bien des heureux.

Les exposants sensiblement aussi nombreux que l'année précédente, mais plus éparpillés dans les rues, ont semblé satisfaits de leur journée.



Un grand Merci à nos indispensables bénévoles toujours disponibles pour cette manifestation. Nous attendons malgré tout de nouvelles bonnes volontés pour l'année 2017, en espérant de bonnes surprises....

SAA 41ème Salon d'art d'automne

La 41ème édition du traditionnel Salon d'Art d'Automne (SAA) a ouvert ses portes du 29 octobre au 6 novembre. Soixante cinq artistes peintres et sculpteurs ont présenté leurs oeuvres aux passionnés venus nombreux cette année (plus de 1 000 visiteurs).

Cet événement a été organisé par la commune de Bonny en partenariat avec le Conseil Départemental du Loiret et la Maison de Pays.

* Le prix « spécial jury » a été remis à :

- Nicole Sagnol de Marzy (58)

Le vote du public a permis de désigner les artistes préférés.

* Le prix « public » en sculpture a été remis à :

- Claude Jacoux de Nevoy (45)

* Les prix « public » en peinture ont été remis à :

- 1^{er} prix : Anabelle Meranger de Cepoy (45)

- 2^{ème} prix : Francette Lebeau de Briare (45)

- 3^{ème} prix : Isabelle Priet de Saint-Thibault (18)

- 4^{ème} prix : Philippe Boulanger de Beaulieu (45)

- 5^{ème} prix : Joël Kérangueven de Quimper (29)

- 6^{ème} prix : Michelle Aubry de Briare (45)



Merci à notre partenaire Val Fleuri, merci également à tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

*« Ce dessin m'a pris 5 minutes, mais j'ai mis 60 ans pour y arriver »
Citation d'Auguste Renoir*

L'invité d'honneur était le sculpteur sur cuivre Alain Sicouly des Aix d'Angillon. Très jeune, il aime dessiner et surtout créer de ses mains en réutilisant divers métaux. C'est en 1987 que ses premières sculptures voient le jour, une série de masques d'une grande expression. Au fil du temps, sa technique s'affine et les grandes œuvres voient le jour, on peut citer les aigles ou le dragon. Il se lance dans la création de petits personnages en cuivre qu'il décline sous de multiples aspects (sportifs, musiciens, métiers anciens ...).

Le succès est immédiat, les commandes sont nombreuses en France ou à l'étranger comme au Japon ou en Ukraine.

Côté reconnaissances, il est lauréat de très nombreux salons, médaillé d'argent des arts sciences et lettres, il expose à Paris au Grand Palais, à Liège pour l'hommage à Marc Chagall et dans bien d'autres salons prestigieux. Cette rétrospective de son oeuvre réunissait l'essentiel de ses créations, jusqu'au dernier né, le magnifique Don Quichotte.



Bibliothèque Municipale



29 Grande rue
Tél.fax 02.38.31.57.71

Horaires D'ouverture :

Mercredi : 14h-16h - Samedi : 10h à 12h

Horaires d'été :

(Juillet et Septembre) - Samedi : 10h à 12h

FERME EN AOUT

TARIF 2017

GRATUIT jusqu'à 15 ans.

8 € par adulte pour l'année civile.

Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire, l'usager doit présenter une pièce d'identité.

Tout enfant mineur doit être accompagné d'un parent.

Prêt de documents :

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter 3 livres /semaine.

Elle est située à la Maison de Pays, et l'entrée se situe sous le porche.

Vous y trouverez : des romans, des policiers, des documentaires locaux et régionaux, des romans « Large Vision », des biographies, des ouvrages sur l'histoire de l'art, les sciences, la littérature, l'histoire, la géographie ... sont aussi disponibles (chaque trimestre nous achetons des nouveautés)

Des documentaires éducatifs sur des sujets variés, des albums jeunesse, des romans et bien sur des BD sont disponibles.

Des bénévoles assurent l'accueil et sont à votre disposition pour vous aider dans vos recherches de livres ou de documents particuliers.



Cadre de vie

En 2017, des travaux sont prévus pour transférer la bibliothèque municipale rue de Bicêtre.

Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux

Les offices de tourisme de Briare, Châtillon sur Loire, Beaulieu sur Loire et Bonny sur Loire fusionnent, s'additionnent plutôt, pour n'en créer plus qu'un, plus large, avec plus de moyen et beaucoup d'ambition.

Notre beau territoire va être mis en valeur encore mieux pour tous les habitants de nos communes. Il va surtout présenter tout notre potentiel, notre terroir, nos circuits aux visiteurs et aux touristes et les amener à rester plus longtemps chez nous.

Cette restructuration est mise en place par une équipe solide : nos conseillères, nos adhérents, nos partenaires. Je souhaite que les acteurs locaux intéressés par le

tourisme deviennent animateurs.

Les missions de l'Office de Tourisme sont connues :

- Accueillir et informer les touristes,
- Assurer la promotion touristique du territoire
- Coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local
- Participer à l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique touristique du territoire,
- Commercialiser des prestations de services,
- Contribuer à l'animation du territoire dans le cadre d'un partenariat éventuel avec les communes.

Nous allons tous ensemble nous y atteler.



Bertrand Bommelaer
Président

Accueil des nouveaux arrivants Forum des Associations

Pour cette troisième édition, tous les habitants de Bonny étaient invités à partager la soirée avec les nouveaux arrivants qui ont fait le choix de vivre à Bonny sur Loire. Les associations actives étaient presque toutes là afin de profiter de l'opportunité de présenter leur association à d'éventuels futurs adhérents !

En 2017, cette manifestation sera à nouveau ouverte à tous mais se tiendra en journée, un samedi, début septembre, afin de permettre à tous ceux qui s'interrogent sur les activités qu'ils pourraient pratiquer à Bonny de se renseigner voire de s'inscrire auprès des associations présentes.

Venez nombreux donc et « faites venir » le samedi 9 septembre 2017 à la salle polyvalente de Bonny sur Loire.



Une occasion de rencontrer des gens qu'on ne fait que croiser, de parler avec des personnes qu'on ne « fréquente » pas habituellement, de passer une soirée sans chichis et tralalas avec des voisins, des amis parfois, des relations souvent, mais aussi des « étrangers » de proximité à découvrir !

En 2017, la date officielle est le **VENDREDI 19 MAI**

Pâturage Pasto'Loire

Les troupeaux du projet Pasto'Loire, aujourd'hui composés de plus de 3 000 brebis et agneaux, 120 vaches et environ 50 chèvres, sont (en partie) présents, l'été, sur notre territoire en bords de Loire et sur les sites des îles de Bonny et des Loups.

Regarder les troupeaux et parler avec les bergers est un plaisir dont il ne faut pas vous priver. Mais ayez conscience qu'une clôture mobile arrachée, un agneau blessé par un chien sans laisse, une voiture, une moto ou un quad qui disperse le troupeau, c'est un lourd travail supplémentaire pour le berger afin de rassurer et rassembler le troupeau.

Et surtout, sans ces éleveurs et bergers passionnés, le paysage ligérien ne serait pas celui que nous connaissons aujourd'hui, alors respectez leur travail.

Pour en savoir plus : www.pasto-loire.org



La Loire à Vélo : quelques chiffres :

Ce sont plus de 900 km d'itinéraires balisés et sécurisés de Cuffy, dans le Cher, à Saint Brévin les Pins, en Loire-Atlantique.

Près d'un million de cyclistes ont circulé sur ce réseau en 2016 et ont parcouru près de 35 millions de km.

43 % de touristes dont 1/3 d'étrangers (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni Suisse et Belgique en tête)... mais par conséquent, 2/3 de français : pourquoi pas vous dès 2017 ?



Les échappées à vélo

Cette manifestation, placée sous l'égide du Conseil Régional, connaît un succès croissant. En 2016, le site de Mantelot était à l'honneur avec des animations sur place et des itinéraires « en étoiles » à partir de ce site. En 2017, les Offices de Tourisme de « Gien » et de « Terres de Loire et Canaux » vous proposeront une nouvelle animation.... Surveillez bien le calendrier pour ne pas rater cette occasion

de vous détendre en famille et à vélo !
Sans doute le 3 ou le 17 septembre ?



Les écoles



Carnaval

Le vendredi 22 mars 2016, nous avons fêté le carnaval à l'école. Nous avons fabriqué des masques ou des costumes.



Chaque enfant de l'école a constitué une fleur afin de réaliser un mur éphémère fleuri.

Classe découverte aux Sables d'Olonne - CP

La classe de CP est partie une semaine en classe de mer au Sables d'Olonne du 6 au 11 juin 2016. Nous avons pêché des



crabes, des crevettes, des bigorneaux. Nous avons fait du Land Art avec les coquillages et des petites choses ramassés sur la plage. Nous avons passé une agréable semaine !



Classe découverte à Combloux du 24 avril au 3 mai 2016 – Classe de CM1

Les élèves de CM1 sont partis en classe montagne à Combloux (Haute Savoie) près de Megève pendant 10 jours. Là-bas ils ont découvert les activités de l'équitation et de l'escalade. Mais ils ont aussi découvert l'univers montagnard ; balade au glacier des Bossons, la vie d'une ferme ou encore la faune et la flore en visitant un musée.

Les élèves sont rentrés ravis avec des souvenirs plein la tête qui leur resteront longtemps en mémoire.

La grande lessive

Le jeudi 13 octobre, l'école a participé à la grande lessive. C'est un évènement artistique et international. Tous les élèves ont créé une oeuvre d'art sur le thème "matière(s) à penser". Les portes de l'école ont été ouvertes de 15H30 à 19H pour que les parents, mais aussi le public, puissent venir admirer les productions des enfants. La prochaine édition aura lieu en octobre 2017. Venez nombreux !



Distribution des Prix

Le mardi 5 juillet, chaque élève du CP au CM1 a reçu un livre offert par la mairie, prix remis par M. le Maire. Pour leur départ en sixième, les élèves de CM2 ont un dictionnaire de Français, un dictionnaire anglais/français offerts par la mairie.

L'association des parents d'élèves a offert une calculatrice à chaque élève partant au collège.

Les Accueils de loisirs

Si vous avez de 3 à 12 ans



L'Accueil de Loisirs "les Petites Canailles"
vous attend pendant les petites vacances
de 8 h à 17 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30



du 13 au 17 février
du 10 au 14 avril
du 23 au 27 octobre



pendant l'été de 8 h à 18 h
du 10 au 28 juillet

et toute l'année scolaire
tous les matins de 7 h 30 à 9 h et
le soir de 16 h 30 à 18 h le lundi 16 h 15



Les Temps d'Activités Périscolaires TAP
fonctionnent les mardis, jeudis
et vendredis
de 15 h 30 à 16 h 30





Association Parents d'Elèves

L'A.P.E de Bonny est une association de parents d'élèves, tous bénévoles, pour représenter l'ensemble des parents de l'école dans les conseils d'école et durant toute l'année. Elle est là aussi pour être à l'écoute des demandes et préoccupations de tous les parents mais aussi pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants.

Cette année, grâce aux différentes actions entreprises, l'A.P.E a réussi à :

- financer une sortie de bus
- offrir le goûter à tous les enfants de l'école lors du carnaval
- participer financièrement aux classes de découverte
- acheter une malle pour le matériel de sport et des jeux pour la cour de l'école des petits
- offrir à tous les élèves de CM2 des calculatrices pour le collège.

Nous tenons à remercier la municipalité, les instituteurs de l'école et tous les parents qui apportent leur aide (installation, rangement, préparation de gâteaux...) lors des manifestations.

Notre but principal est d'apporter du bonheur à tous les enfants !!!

Contact : Nathalie DESDOUETS, Présidente de l'A.P.E. de Bonny

Tél : 06 31 92 27 37

mail : apebonny@gmail.com



Enfance - Jeunesse



Ateliers Initiation Jeunesse

Notre association est composée de parents d'élèves et de retraités bénévoles. Notre objectif est de permettre aux enfants de l'école de Bonny de participer à des ateliers créatifs ou sportifs le lundi après l'école (de 16h15 à 17h15).

Chaque bénévole a à coeur de permettre aux enfants de la Grande Section au CM2 de découvrir des activités variées comme le bricolage, la couture, le tricot, la cuisine, le sport et bien d'autres ; afin de passer un moment ludique et de partage.



Les AIJ ont un peu plus de 20 ans et jusqu'à maintenant tous les enfants qui souhaitent y participer ont pu venir. Mais l'avenir de notre association est incertain car cette année pour la première fois nous manquons de bénévoles et nous n'avons pas pu assurer les ateliers de ce début d'année scolaire...

Alors si le coeur vous en dit et que vous êtes disponibles le lundi après-midi faites-vous connaître et rejoignez-nous !!

Nous comptons sur vous et les enfants aussi !

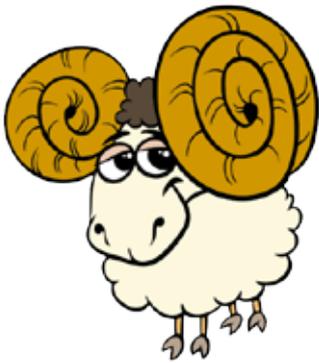
Contact : aijbonnysurloire@gmail.com

Calendrier des fêtes



JANVIER

- 6 Galette de la FNACA
- 7 Randonnée et Fondue du MCB
Galette du CLB au stade
- 8 Galette du MCB offerte aux personnes âgées
- 11 Vœux de la Municipalité
- 15 Galette de l'HARMONIE
- 20 Assemblée G^{ale} Barbillon Bonnychon
- 24 Assemblée G^{ale} UNRPA
- 28 Assemblée G^{ale} du Don du sang



AVRIL

- 1^{er} Concert de l'Harmonie
- 4 Goûter-Loto interne UNRPA
- 8 Braderie du Secours Populaire
- 12 Cinéma Les Z'urluberlus
- 15 Chasse aux oeufs Comité des Fêtes
- 19 Activités manuelles Les Z'urluberlus
- 23 Elections présidentielles
- 30 Repas des Cheveux Blancs

Vacances scolaires zone B

- Noël : du 17 décembre au 3 janvier
- Hiver : du 11 au 27 février
- Printemps : du 8 au 24 avril
- Pas de cours : 26 et 27 mai



FEVRIER

- 7 Assemblée G^{ale} Maison de Pays
Concours belote interne UNRPA
- 15 Cinéma Les Z'urluberlus
- 16 Don du Sang
- 22 Assemblée G^{ale} de la SERBHAG
Activités manuelles Les Z'urluberlus
- 26 Théâtre UNRPA

MAI

- 7 Elections présidentielles
- 8 Défilé armistice 1939/1945
Vide grenier du Comité des Fêtes
Bourse aux livres pour la Mucoviscidose
Bourse bébé/jouets Amicale Bonnychonne
Tournoi des jeunes CLB
- 12 Audition & concert école Musique
- 19 Fête des voisins
- 20 Concours de pêche
- 21 Loto du CLB
- 25 Thé dansant de l'UNRPA



- Eté : du 8 juillet au 4 septembre
- Toussaint : du 21 octobre au 6 novembre
- Noël : du 23 décembre au 8 janvier

MARS

- 4 Rives de Loire propre
- 4-11-12 Spectacle du MCB
- 9 Déjeuner dansant UNRPA
- 18 Soirée karaoké Les Z'urluberlus
- 24 Carnaval des Ecoles
- 19 Défilé et repas de la FNACA
- 25-26 Bourse aux vêtements printemps/été de l'Amicale Bonnychonne



JUIN

- 5 Fête de la Pêche
- 10 Kermesse Les Z'urluberlus
- 11-18 Elections législatives
- 18 Repas parasol & Assemblée G^{ale} du CLB
- 23 Fête de la Musique à Beaulieu
- 22 Don du sang
- 23 Fête de l'Ecole

EXPOSITIONS MAISONS DE PAYS

Du 18 février au 1^{er} avril
"Les Bonnychons venus d'ailleurs"

Du 22 avril au 10 juin
"16^{ème} Printemps de la photo et arts associés"

Du 1^{er} juillet au 30 septembre
"Vitrine de pays et la RN7"

Du 4 novembre au 23 décembre
"Créations et savoir-faire"

et manifestations

JUILLET

- 1^{er} Méchoui du MCB
- 2 Rallye du MCB
- 7 Balade semi-nocturne SERBHAG
- 9 Vide grenier-marché à l'ancienne de l'Amicale Bonnychonne
- 14 Défilé
Concours de Pétanque
Retraite aux Flambeaux
Bal
Feu d'artifice
- 21 Balade semi-nocturne Ass. Fête des vins
- 22-23 Loto Handi du coeur
- 23 Sangria musicale de la St Aignan
- 27 Spectacle de l'Accueil de Loisirs
- 30 Fête des Vins des Coteaux du Giennois & Brocante professionnelle

OCTOBRE

- 1^{er} Commémoration des fusillés Beupin-Lagier
- 7 Soirée "Entre deux elles" PACT
- 13 Assemblée G^{ale} de la FNACA
- 15 Loto Amicale Parents Elèves
- 17 Don du Sang
- 19 Déjeuner dansant de l'UNRPA
- 21 Moules-frites du CLB
- 25 Cinéma les Z'urluberlus
- 28 au 5 nov.
42^{ème} Salon d'Art d'Automne
- 31 Goûter Halloween Les Z'urluberlus



AOÛT

- 4-5 Guinguette du Pays du Giennois
- 6 Prix de la Municipalité aux Charmis USBC
- 19 15^{ème} Ronde des Pommes USBC
- 27 Repas de la FNACA



NOVEMBRE

- 4 Assemblée G^{ale} de l'USBC
- 11 Défilé Armistice 1914/1918
Théâtre de l'UNRPA
- 12 au 14 Exposition SERBHAG
- 12 Loto de la Saint Aignan
- 14 Concours belote interne UNRPA
- 18 Foire Saint Aignan
- 20 Randonnée Vergers des Beaumonts Sainte Cécile
- 25 Soirée cabaret Les Z'urluberlus



SEPTEMBRE

- 10 Vide grenier à la Villeneuve
- 8 Assemblée G^{ale} du MCB
- 9 Forum des associations
- 12 Goûter-Loto interne UNRPA
- 16-17 Loto du CLB
Journées du Patrimoine
- 23-24 Bourse aux vêtements automne /hiver de l'Amicale Bonnychonne
- 23-24 Les Virades de l'Espoir (Lutte contre la Mucoviscidose)

DECEMBRE

- 3 Sainte Barbe
Goûter de Noël des Cheveux Blancs
- 7 Repas de fin d'année de l'UNRPA
- 9-10 Marché de Noël artisanal et commercial APE
- 13 Gouter Noël Secours Catholique
- 15 Marché de Noël des Ecoles
- 16-17 Concert de Noël de l'Harmonie
- 28 Don du Sang
- 31 Réveillon de l'UNRPA



La Solidarité



Secours Populaire ANTENNE DE BONNY - BEAULIEU

2016 se termine avec pour le Secours populaire, toujours autant de familles aidées dans l'alimentaire comme dans d'autres domaines. Cet été pour les 70 ans de notre association, des bénéficiaires sont allés au Futuroscope et d'autres au spectacle de St Fargeau.

La distribution alimentaire s'effectue tous les vendredis après midi de 13 h 30 à 15 h 30, salle 3.

A Beaulieu vous trouverez la boutique de la Solidarité ouverte tous les lundis de 9 h à 12 h - 14h à 16 h ainsi que les deuxièmes samedi du mois aux mêmes horaires. Vous y trouverez vêtements, bric à brac, jouets à des prix très bas.

Pour Noël des jouets ont été distribués et il sera organisé un goûter des Rois le samedi 14 janvier.

Tout ce qui est humain est nôtre est la devise du Secours populaire.



Secours Catholique

L'équipe du Secours Catholique de Bonny sur Loire se modifie avec le départ de Claudine Tissier après 23 ans de bénévolat.

L'arbre de Noël a eu lieu à Briare le 07 décembre, réunissant encore, cette année, plus de 70 enfants accompagnés de leurs parents dans une ambiance conviviale.

Une sortie a été organisée à la plaine de jeux Planets kid, à Briare, permettant aux enfants de Bonny sur Loire de s'amuser toute une après-midi ensemble et de se retrouver autour d'un goûter et d'une glace.

Comme tous les ans, quelques enfants ont bénéficiés des colonies et des vacances en famille.

Les ateliers cuisine, quant à eux, se perpétuent et gardent toujours comme objectif de cuisiner bon mais pas cher.



Les Restos du Cœur

Centre de Bonny-sur-Loire



Durant 12 mois, pour la 31ème campagne 2015-2016, les Bénévoles du Centre de Bonny sur Loire, une vingtaine, se sont relayés pour aider 114 familles en difficulté, ce qui représente 285 personnes et 10 bébés.

1794 repas ont été servis chaque semaine sur deux jours de distribution pour l'hiver : le mardi et le jeudi.

Pour l'été, le nombre de Personnes Accueillies étant moindre, nous avons pu ouvrir deux ateliers « d'Aide à la Personne » : un atelier alphabétisation et atelier aide administrative. Ces deux ateliers ont fonctionné dans une salle, mise à notre disposition gracieusement, par la mairie de Bonny sur Loire, le mardi et le mercredi après midi.

Durant cette 31ème campagne, nous avons eu la collecte nationale du mois de mars, qui nous a permis de récolter 2 tonnes de denrées et nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait des dons. Cette collecte nous a permis de distribuer pendant les 35 semaines de la campagne d'été, nous remercions également toutes les mairies et personnes qui ont eu la gentillesse de nous faire des dons alimentaires qui nous ont permis de finir la campagne d'été dans de bonnes conditions.

L'Aide A La Personne sera toujours présente au Centre de Bonny pour la 32ème campagne qui vient d'ouvrir ses portes, pour les 16 semaines de campagne d'hiver.

*Respect, Estime et Soutien sont nos règles.
Disponibilité, Équité et Convivialité sont nos valeurs.*

L'équipe des Bénévoles du Centre des Restos du Cœur de Bonny sur Loire



La bourse aux livres de l'Espoir

Les joggings de l'Espoir

Les Virades de l'Espoir

Ensemble pour vaincre la Mucoviscidose

L'espoir, c'est le fait d'espérer, d'attendre avec confiance la réalisation de quelque chose. Notre espoir, c'est de Vaincre la Mucoviscidose, maladie mortelle qui attaque et détruit les poumons à cause du mucus qui obstrue les bronches.

Trois actions fortes, des subventions, une tombola, les recettes d'une représentation théâtrale, des dons et des partenariats ont permis de récolter plus de 10 000 € en 2016. L'association « Fête des Vins des Coteaux du Giennois » est née afin d'assumer totalement cette manifestation phare de la ville de Bonny Sur Loire. Cette association a pour but d'étudier et de réaliser toute mesure tendant à accroître la notoriété des vins des coteaux du giennois ainsi que de l'ensemble des « produits du terroir » locaux.

Ce sera, en 2017, la 62^{ème} édition et les vigneron, de plus en plus étroitement associés à la fête, contribueront encore plus largement que d'habitude à l'animation de cette fête durant laquelle vous pourrez vous restaurer, chiner, déguster, découvrir, danser.... En fait, simplement, vous faire plaisir et passer un bon moment.

- En 2017, donnez vos livres en vue de la bourse du 8 mai.

- En 2017, venez faire votre jogging (sur un nouvel itinéraire) le samedi 23 septembre à 18h00 au gymnase de Bonny.

- En 2017, venez marcher le dimanche 24 septembre sur un parcours en ligne grâce à un partenariat fort avec Ulys (RVL).

Les enfants malades de mucoviscidose comptent sur votre soutien !

Contact: pharmacie de Bonny : 02 38 31 62 31



Handi du Coeur

L'association HANDI DU COEUR a pour activité principale de récolter du matériel médical et paramédical dont les propriétaires ne veulent plus et de le redistribuer à des personnes qui en ont besoin mais qui n'ont pas les moyens de les acquérir telles que les personnes âgées etc .

Vous pouvez nous contacter au : 06.66.14.47.41



Téléthon - Amicale Bonnychonne

L'aventure de 15 copains qui parcourent en relais le marathon de l'espoir à Sully.

L'objectif participer au téléthon penser aux enfants malades... à chaque foulées soit 42 195 fois 3 équipes = 126 585 fois

En plus de nos inscriptions 195 € nous avons remis un chèque de 180 € que l'amicale bonnychonne avait collecté.





Ass. des Bénévoles pour le Don du Sang

de Bonny-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire

Créée à Bonny le 21 mars 1978, notre association est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. Elle est adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Établissement Français du Sang. Nous accompagnons les donneurs à chaque collecte et partageons ce moment de don avec eux, apportons un petit plus à la collation offerte et espérons ainsi rendre cet instant plus convivial.

En 2017, notre Assemblée Générale aura lieu à Bonny sur Loire – Salle rue Dugué, le Samedi 28 Janvier à 15h



A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang Bénévoles, et pour la 6ème année, nous avons reconduit le concours de dessins des écoles de Bonny et Beaulieu sur Loire, qui a remporté comme à l'habitude, un grand succès.



Voici les dates des collectes pour 2017

(Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny - salle polyvalente - jeudis de 15 h 30 à 19 h	Beaulieu - salle des fêtes - après-midi de 16 h à 19 h
Jeudi 16 février	Jeudi 20 avril
Jeudi 22 juin	Jeudi 24 août
Mardi 24 octobre	Jeudi 2 novembre
Jeudi 28 décembre	

Pour nous contacter par téléphone: la Présidente Claire Renault au 02 38 35 13 69 ou par mail à : dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr

La Fête des Vins des Coteaux du Giennois

L'association « Fête des Vins des Coteaux du Giennois » est née afin d'assumer totalement cette manifestation phare de la ville de Bonny Sur Loire. Cette association a pour but d'étudier et de réaliser toute mesure tendant à accroître la notoriété des vins des coteaux du giennois ainsi que de l'ensemble des « produits du terroir » locaux. Ce sera, en 2017, la 62ème édition et les vignerons, de plus en



plus étroitement associés à la fête, contribueront encore plus largement que d'habitude à l'animation de cette fête durant laquelle vous pourrez vous restaurer, chiner, déguster, découvrir, danser... En fait, simplement, vous faire plaisir et passer un bon moment.



Balade gourmande



Cette promenade organisée par l'association « Fête des vins des coteaux du giennois » vous permettra de découvrir quelques spécialités locales tout en savourant une petite promenade... ou le contraire si vous préférez : savourer quelques spécialités locales tout en découvrant une petite promenade...



Comité des Fêtes

2016 : une année en demi teinte pour le Comité des Fêtes.

L'équipe s'est renforcée et reste motivée mais les activités proposées n'ont pas toujours eu le succès escompté.

Nous avons commencé l'année par une **soirée Yéyé année 60**, la musique était au rendez vous, le décor, l'investissement mais les amateurs étaient peu nombreux ; un prix trop élevé ? Le Comité y a réfléchi et si une nouvelle soirée doit voir le jour c'est un point qui sera pris en considération.

En avril notre traditionnelle **Chasse aux Œufs** a connu un vif succès ; pour 2017 une surprise vous attendra ; il ne faudra pas oublier de vous inscrire.

Le **vide grenier** du 8 mai a connu une baisse de fréquentation, là encore en 2017 le Comité reverra son tarif et le périmètre d'exposition, toutefois renforcé par les Virades ; l'Amicale Bonnychonne et les pompiers, une belle journée s'annonce pour l'an prochain ce d'autant que nous serons au lendemain des élections et que quoiqu'il arrive il fera bon se détendre.

La **fête de la Musique** le 18 juin, dans le jardin de la Cure, en collaboration avec le Comité des Fêtes de Beaulieu sur Loire a été une belle soirée, dommage que la pluie en ait un peu gâchée la fin. En 2017 elle aura lieu à Beaulieu-sur-Loire.

Le **14 juillet** s'est déroulé avec son traditionnel concours de boules, ses jeux pour enfants, son défilé, son bal populaire et son feu d'artifices !

Le comité des fêtes a également soutenu la Commune dans le cadre du PACT pour le **concert de Reynald Halay** le 1er octobre : une belle soirée.

La **Foire de la Saint Aignan**, le 19 novembre a rencontré un vif succès.

L'an prochain, nous espérons renouveler ces manifestations avec un peu plus de soleil mais toujours dans la bonne humeur !

Venez nous rejoindre, avec vos idées et votre sourire !



Mme V. LANG
Présidente



La section Française

La section "Française" du Mille Club s'est réunie pour la première fois le 18 novembre 2008 !

Depuis ce jour, c'est dans la bonne humeur que cours et soirées conversation se sont succédés toutes ses années. Durant 2014-2015 une section enfants avait été constituée. Par la suite, par manque de participants, elle a été mise en sommeil.

Nous continuons donc 2 fois par mois (Les mardis de 17h30 à 18h30/19h) en 2 groupes : cours pour débutants adultes, et conversation pour les plus avancés. Nous sommes une quinzaine de participants cette année, et accueillerons toute autre personne désireuse de découvrir ou enrichir leur connaissance de la langue anglaise. WELCOME !

Section badminton

La section badminton a vu le jour il y a maintenant 6 ans grâce à la municipalité ainsi qu'à l'association du Mille Clubs de Bonny sur Loire.

Nous possédons une vingtaine de fervents adhérents officiants le mardi soir de 19h à 22h voir plus.

Le créneau est ouvert à toutes personnes âgées de 17 à 90 ans voir 100 pour les plus en forme Nous évoluons en sport loisir donc ouvert à tout niveau en sachant que le badminton est une discipline où l'on se fait vite plaisir.

Alors à vos raquettes on vous attend.

Sportivement, Laurent et franck



Section travaux d'aiguilles

Le groupe Travaux d'aiguilles est ouvert à tous. Nous y faisons de la couture simple, du patchwork, du point compté, de la dentelle aux fuseaux, de la broderie suisse, du hardanger, de la dentelle de luxeuil.

Nous nous réunissons le lundi de 14 h à 17 h , venez nous voir.



Section vidéo-photo informatique.

La section photo-vidéo a repris son activité le jeudi de 20h à 22h. Ils ont pour projet de faire un reportage photo et montage vidéo des différentes sections pour montrer la vie du mille clubs.

Cette réalisation va permettre aux adhérents d'apprendre les techniques de retouche photo et de réaliser un montage vidéo.

Section Théâtre adultes

Le groupe théâtre a commencé les répétitions de la pièce qui sera jouée les samedis 4 et 11 mars ainsi que le dimanche 12 mars.

La pièce AGATHA BLOUSE d'Alec Drama met en scène une bande de braqueurs « branquignol » qui attaque la BDE où les relations entre les employées ne sont pas toujours au beau fixe.

Marquez ces dates sur votre agenda car n'oubliez pas que se sont, avec les adhésions, les revenus du théâtre qui font vivre les sections du Mille Clubs.

La section théâtre se réunit les vendredis de 20h à 22h dans la salle polyvalente (quand elle est libre) sinon au Mille Clubs. Animateurs : Roger Gaboret et Martine Lecugy



Sections théâtre enfants et ados

Tous les vendredis soirs les 10 enfants et les 7 ados de la section théâtre jeunes se sont réunis autour de jeux de mimes ou jeux de rôles afin d'apprendre à se connaître et pour être plus à l'aise avec les autres et sur une scène.

Après cela, toujours dans une envie de se faire plaisir, chaque section a monté une petite pièce qu'elle a joué devant un public nombreux en mars 2016 lors des soirées du théâtre du Mille Clubs.



Section danse folk et country

2 fois par mois le mercredi à 20 h 30 au Mille clubs, nous nous retrouvons dans la bonne humeur pour répéter et apprendre des danses de nos régions, du monde et de la country.

Notre groupe a rajeuni cette année grâce à l'arrivée de Jordan, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un bon moment.

Section Gymnastique

METTEZ-VOUS EN FORME

Venez rejoindre le club de gym, le jeudi à 10 heures au dojo, vous y trouverez la convivialité, l'amitié, un cours adapté à vos possibilités géré par une animatrice attentive et très à l'écoute.



Le voyage au Puy du fou

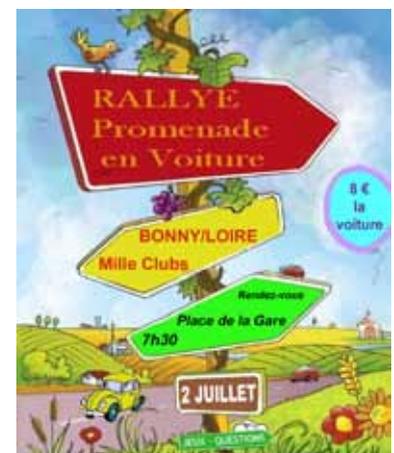
Il s'est déroulé le 2 et le 3 juillet, plus de 50 personnes ont participé à ce voyage dans une ambiance conviviale et chaleureuse où le temps n'a pas toujours été de la partie surtout le dimanche.

Le Rallye promenade

Ce rallye est l'occasion d'une promenade ludique essentiellement en voiture (pour découvrir des territoires un peu plus vastes) avec des petites pauses de jeux, des découvertes de sites, des traversées de paysages, parfois des visites de ville...

Il est ouvert à tous. Et si vous avez un peu peur de l'inconnu, des «anciens» vous accompagneront.... Et si vous n'êtes pas 4 dans votre voiture, vous pourrez le faire à 3 (comme on peut également le faire à 5) ou si vous êtes seul, vous trouverez un équipage à compléter ou etc... : l'essentiel est que vous veniez avec votre bonne humeur et votre pique-nique pour partager une journée de détente, de sourires et de découverte.

Moralité : on se voit le 2 juillet pour le Rallye !



*Venez en famille ou avec des copains
Apportez votre pique nique*

Retrouvez nous sur facebook <https://www.facebook.com/MCB-Mille-Clubs-Bonnychon>
et sur le site web www.mille-clubs-bonnychon.fr

Maison de Pays

" Sur la route du thé et du café " : un beau voyage et de belles rencontres

2016 aura été une année mi-figue mi-raisin avec pour l'avenir de nombreuses questions. Mais comme toujours, depuis 24 ans, bénévoles, particuliers, artistes, photographes, collectionneurs, associations... nous ont soutenu par leur présence et leur enthousiasme.



Le 15ème printemps de la photo a occupé les locaux du 6 février au 26 mars, avec la participation d'une collagiste Marie-Christine Norman et d'une céramiste Brigitte Millot. Une centaine de photos étaient présentées par 18 photographes amateurs dont le Club Regard Photo de Cosne.

Du 16 avril au 11 juin nous sommes partis « Sur la Route du thé et du café » en compagnie de Coralie Beurdeley du magasin « Empreinte » de Briare, de collectionneurs et de particuliers qui

nous ont prêté de très nombreux objets, parfois curieux ou insolites. Un très grand merci à tous car sans vous nos expositions ne seraient pas ce qu'elles sont... Très riches en objets et en émotion. Un coup de chapeau tout particulier à Coralie qui s'est beaucoup investie, dans cette aventure, qui nous a offert sans compter thés, cafés, chocolats, temps, amitié... Elle nous a permis d'organiser une animation – dégustation très appréciée de nombreux visiteurs. Pour le vernissage, en fin d'après-midi, une première : pas de Coteaux du giennois, mais du thé et du café... Un grand grand merci à tous.



Durant l'été, la Serbhag proposait de remonter dans le passé de la Laiterie.

Une exposition très intéressante pour tous ceux qui ne l'ont pas connu, et ceux qui y ont travaillé ou leurs enfants, tous ont beaucoup apprécié le travail réalisé. On découvrait l'activité de la Laiterie à travers de nombreux panneaux explicatifs agrémentés de photos et un livret conçu pour l'occasion a connu un franc succès.



Et comme tous les ans pour terminer l'année « Créations et savoir-faire » ou les artistes amateurs, même très jeunes, peuvent présenter leurs créations. Une dizaine d'exposantes proposaient des objets divers et variés, idées de cadeaux possibles pour les fêtes de fin d'année.



Pour 2017 et les changements apportés par la Loi NOTRe, nous sommes dans l'expectative, on ne sait pas trop comment tout cela va s'organiser, mais nous allons tenter de faire le mieux possible.



L'Harmonie de Bonny

Encore un anniversaire pour L'Harmonie de Bonny sur Loire : "les 20 ans de sa Chorale".

Après avoir fêté les 150 ans de notre association en 2015, c'est au tour de notre chorale d'être à l'honneur en 2016.

En 1996, à l'initiative de Reynald Halay, naissait au sein de l'Harmonie une chorale d'adultes : la chorale "Nuances".

Celle-ci est dirigée depuis l'origine par son chef de chœur, Reynald.

Dans une ambiance conviviale, tous les jeudis à 20h30, 35 choristes participent aux répétitions et préparent leurs futurs concerts ; venez les rejoindre, vous y serez les bienvenus.



L'Harmonie, c'est aussi une école de musique....

Avec 6 professeurs professionnels, notre école accueillera et encadrera vos enfants à partir de 5 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 7/ 8 ans pour l'étude d'un instrument.

Et bien-sûr, son orchestre....

48 musiciens, 8 concerts à Bonny ou dans des communes voisines, 7 animations musicales à la demande d'associations et 7 défilés commémoratifs.

Voici sa carte de visite 2016.

Aussi, tous les ans, l'Harmonie reçoit les élèves des écoles de Bonny.

Mais qu'en pensent-ils ?

L'harmonie de Bonny nous a accueilli dans la salle de musique le lundi 19 septembre.

Les 6 classes du CP au CM2 ont pu découvrir et écouter les instruments.

Ils ont joué un morceau tous ensemble, c'était entraînant!

Ensuite, les musiciens nous ont expliqué leur instrument un par un. Il y avait un saxophone, une clarinette, une trompette, une flûte traversière, une trompette et des percussions.

A la fin, on a pu essayer tous les instruments : on a pu souffler dedans ! On a passé un agréable moment!

Merci les musiciens de l'harmonie !



Les élèves du CP au CM2 de l'école de Bonny-sur-Loire

Quelques dates à retenir :

- * le 1 avril : concert de Printemps.
- * le 12 mai : audition et concerts des élèves de l'Ecole de Musique.
- * les 16 et 17 décembre : concerts de Noël.

"La musique peut rendre les hommes libres"
Bob Marley



Retrouvez-nous sur FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/Harmonie-de-Bonny-sur-Loire>

F.N.A.C.A.

Sans compter les membres sympathisants, notre Association comprend 70 adhérents. La stabilité est donc maintenue depuis plusieurs années grâce au recrutement.

Par contre au plan national une certaine baisse est constatée les effectifs se limitant à 318 000. Bien entendu cette remarque vaut pour notre département qui ne compte plus que 4 056 adhérents contre 4 188 l'an passé (250 décès ont été enregistrés).

Nos manifestations seront dorénavant limitées à des réunions internes : galette, voyage d'une journée et 2 repas, le poids des ans nous ayant contraint à abandonner les 2 thés dansants annuels que nous organisons.

Nous pensons que quelques anciens d'Algérie pourraient nous rejoindre. Qu'ils sachent que la plus grande convivialité règne en permanence et que nous serons très heureux de les accueillir.

Ne pas hésiter à prendre contact : Claude Naquin 02 38 31 89 85



Ensemble et Solidaire U.N.R.P.A.

L'UNRPA compte 160 000 adhérents au plan national, 2 700 au niveau départemental et 200 à Bonny qui est une des 4 plus importantes Sections du département.

L'objectif de l'Association est la défense des droits des adhérents mais aussi leurs distractions.

Dans ce but, le programme est aussi copieux que varié : thés et repas dansants, théâtres, réveillon du jour de l'an (ouverts au public) mais aussi à titre interne : 2 concours de belote, 2 goûters/loto, voyage d'une semaine, voyage d'une journée, repas de fin d'année et bien entendu jeux chaque jeudi après-midi.



Il est rappelé que, contrairement à ce que pourrait laisser croire notre raison sociale, il n'est pas nécessaire d'être retraité pour adhérer. Nous incitons même vivement les personnes en activité à nous rejoindre.



Nous les accueillerons avec grand plaisir.

Dans cette perspective nous convions jeunes et un peu moins jeunes à assister à notre Assemblée Générale qui se tiendra le 24 janvier 14h30 salle polyvalente où galette et verre de l'amitié seront servis.

Pour tout renseignement : Claude Naquin 02 38 31 89 85

SERBHAG

Société d'Etudes et de Recherches de Bonny en Histoire, Archéologie, Géographie

Depuis 1 an la SERBHAG travaille sur le changement de visage de Bonny sur Loire aussi bien au niveau architectural qu'à celui de la population.

On a vu dans le livre de Monique Blanc « 1900 1939 » qu'au début du XXème siècle, la population de Bonny était surtout constituée d'artisans, de commerçants d'agriculteurs et de vignerons.

Pour des raisons internationales (1ère et 2ème guerres mondiales), l'industrialisation (la poterie, la laiterie) et la décentralisation (SAFIL et Manomètres) il a fallu faire venir une population nouvelle (venue quelquefois de très loin). On abordera aussi les changements au niveau de l'agriculture : grandes exploitations ex ferme du puits de l'Ange et plus petites.

Cet afflux de population a changé la physionomie de Bonny puisqu'il a fallu construire des logements pour les nouveaux arrivants (les HLM). Plus près de nous il y a eu la construction de la centrale nucléaire de Belleville qui a obligé Bonny à construire un camping caravaning provisoire pour les bâtisseurs de la centrale et un lotissement « les Charmis » pour les agents EDF.

Dans ce premier chapitre nous irons jusque dans les années 70 et parlerons des BONNYCHONS venus de loin.

Je profite de cet article pour remercier la Maison de pays qui accueillera notre exposition fin février début mars.



Travailleurs devant la ferme du puits de l'ange



Bonny-Swing

Vous souhaitez vous muscler en passant un bon moment ?

L'association Bonnyswing est faite pour vous !

Avec des thèmes originaux et de nombreux accessoires, Christelle & Mélina vous garantissent des séances sportives des plus dynamiques. Les cours sont adaptés à tous niveaux pour entretenir votre corps et votre forme.

Nos séances :

- Mardi de 19h à 19h50 (danse fitness)
- Jeudi de 18h30 à 19h15 (danse fitness)
- Jeudi de 19h20 à 20h10 (renforcement musculaire) (y compris période de vacances scolaires hors fêtes de fin d'année)

Contacts :

Mélina 06.82.72.11.68

Christelle 06.07.45.73.42

bonnyswing@gmail.com

Suivez et partagez un max notre actualité !!!

www.facebook.com/bonnyswing





Le Cercle Laique Bonny

Un rapprochement avec Beaulieu

CL BONNY 1920

AS BEAULIEU 1974

Pourtant une histoire et un avenir communs

Vie Associative

Jusqu'en 1974 un seul club avec des joueurs issus de Bonny et de Beaulieu.

En 1974 création du club de Beaulieu. Les 2 clubs évoluent alors de chaque côté du Pont de Loire à moins d'un kilomètre.

Les structures fonctionnent bien et les matches Bonny Beaulieu donnent lieu en seniors à des rencontres animées dignes des plus grands derbys. Malgré parfois des matches très soutenus sur le plan sportif tous les joueurs et supporters se réunissent ensuite dans une excellente ambiance conviviale.

Malgré l'existence de 2 clubs pour les équipes seniors et dès le début années 1980 les dirigeants s'orientent vers la création d'une école de foot en entente Bonny Beaulieu. Quelques années plus tard Chatillon rejoindra cette entente. Une école de foot structurée indispensable à l'encadrement des jeunes et animée uniquement grâce à des éducateurs bénévoles et diplômés.

Pour les joueurs seniors chacun des clubs fonctionne avec 2 équipes qui évoluent dans les championnats de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} division départementales.

Mais depuis quelques années les effectifs stables ou en légère baisse ne permettent plus d'assurer régulièrement chaque dimanche et tout au cours de la

saison sportive la présence sur les terrains de 4 équipes. D'autant que certains joueurs privilégient le foot loisir alors que d'autres, souvent plus jeunes, partagent davantage l'esprit de compétition. Aussi afin de préserver sur le plan sportif un engagement au meilleur niveau départemental par des clubs géographiquement excentrés des centres de décision et de compétition orléanaise, les dirigeants de Beaulieu et de Bonny ont décidé de s'engager vers un avenir commun renforcé.

Ainsi et pour des raisons administratives liées à la réglementation du football des joueurs de Beaulieu ont signé cette saison leur licence au club de Bonny au sein de l'équipe fanion qui évolue en seconde division départementale.

Quant à la seconde équipe qui évolue en 4^{ème} division la fusion au sein de cette équipe est intervenue en septembre 2016 et les joueurs indifféremment issus de

la rive droite ou de la rive gauche sont membres de l'équipe engagée sous le label "Beaulieu Bonny".

Une nouvelle étape vient donc d'être franchie dans l'évolution vers un club commun qui reste encore à finaliser mais l'avenir des clubs de Bonny et de Beaulieu sont très liés. Un avenir donc prometteur pour des structures où joueurs et dirigeants partagent les mêmes valeurs.



les U13



les U7



Seniors A Bonny 2eme division



les U17



Seniors B Beaulieu Bonny

Pour tout renseignement sur les horaires et lieux d'entraînement contacter le secrétaire au 06 83 00 15 36 ou les éducateurs au stade le mercredi après midi pour les jeunes et le vendredi soir pour les seniors.

Pour suivre toute l'actualité du CLB, les résultats, les calendriers, les manifestations..., la Vie du Club

Rendez vous sur <http://clbonny.footéo.com>

Prochaine manifestation Galette au stade le samedi 7 janvier à 18 h 30

Association Communale des Chasseurs de Bonny



Etre chasseur c'est un état d'esprit, une culture et des actions sur le terrain qui perdurent tout au long de l'année.

La saison de chasse s'achève, Mars est là, on recense les animaux présents sur le territoire.

Parcours en voiture de nuit puis à pied nous permettent de déterminer des Indices d'Abondance au Kilomètre (IKA).

L'été arrive et après les premières moissons nous reprenons nos chaussures de marche et nos jumelles, à l'aube ou au crépuscule, afin d'observer le gibier avant l'ouverture.

La synthèse de ces observations orientera nos choix de prélèvement: lieu nature et quantité.

Au printemps nous participons à l'opération "J'aime ma Loire". Outre l'aspect civique et environnemental nous profitons de cette journée pour échanger et nouer des liens avec les autres utilisateurs du domaine public fluvial.

Cultivons notre loisir ensemble et partageons la richesse de nos territoires.



Le Barbillon Bonnychon

A.A.P.P.M.A. Le Barbillon Bonnychon

Association Agréée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Réprésentée par son Président : Jean CHABIN et son Trésorier : Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Point de vente des cartes de pêche : Attention les cartes ne sont vendues que par internet, soit à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE, soit à la Maison de Pays, Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE, soit de votre P.C. personnel en tapant «cartedepeche.fr» paiement sécurisé par la Banque de l'Ecureuil.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 20 Janvier 2017 à 18 h. Salle Dugué.

Ses lots d'action sont situés sur la CHEUILLE sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieu dit «Les Loups», sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot. Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique,



et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoisonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de Juin et tous autres événements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, le Forum des Associations de Bonny-sur-Loire, etc...

Attention pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

Pour tous renseignements, contactez :

Le Président : Jean CHABIN

Tél : 02.38.31.54.80 ou 06.08.76.31.23

Courriel : barbillonbonnychon@orange.fr

Union Sportive Bonnychonne Cyclisme

Le club cycliste de Bonny sur Loire a vocation de former les jeunes aux différentes activités du cyclisme, la route, la piste, le cyclo-cross, le VTT dans une pratique de compétition ou de loisir. Le club possède plusieurs moniteurs pour la formation et la préparation aux compétitions comme au sport loisir.

Les entrainements des jeunes de 6 à 16 ans ont lieu à bonny avec un rendez-vous au gymnase le mercredi et le samedi à partir de 14h30, les parents accompagnateurs sont les bienvenus.

Le moniteur: **Christophe Bedu 06 61 65 30 33**

Les entrainements des juniors et séniors de 17 et au-delà de 60 ans ont lieu à partir du 26 octobre à Bonny avec un rendez-vous au magasin des Vergers des Beaumonts route d'Auxerre, le dimanche à partir de 9h00.

Le moniteur : **Dominique Feuillette 02 38 31 63 65**

En 2016 l'école de cyclisme a gravi un nouvel échelon au niveau régional grâce à la dynamique de nos moniteurs et des parents qui motivent et transmettent leur passion aux enfants, la victoire dans la coupe du Cycling Tour 2016 en est une belle illustration.

Nos seniors ne sont pas en restent puisque plusieurs victoires sur route et titres départementaux et régionaux ont été gagnés.

L'année 2017 s'annonce pleine de promesses. Je vous joins notre memento pour tous renseignements et vous invite a consulter notre site internet et page facebook.

Les Contacts

Président	Dominique Feuillette	02 38 31 63 65
Correspondant Ufolep	Rémy Girault	remygirault@orange.fr
Correspondant FFC - club	Estelle Minet	usbunny@laposte.net
Engagements FFC – Juniors + Séniors	Sébastien Minet	06 48 40 26 50
Responsable Ecole de vélo	Christophe Bedu	06 61 65 30 33
Chargé du site internet / presse	Jean-Pierre Chabrilange	jp.cbg@orange.fr



Vie Associative

Coordonnées

Je cherche :	Je trouve :
Adresse mail du club	Usbunny@laposte.net
Profil Facebook	https://fr-fr.facebook.com/equipe.christophe/
Site web	http://us-bonnycyclisme.clubeo.com/
Où envoyer mes photos et compte-rendu de course	A Jean-Pierre par mail : jp.cbg@orange.fr



Répertoire des Associations

Associations

Amicale Bonnychonne

Hervé METAIS 02.38.31.53.18
amicale_bonnychonne@orange.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Nadège MARETTE 06.50.90.56.82

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Claire-Hélène RENAULT / Gilbert GILLOT
dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Nathalie DESDOUETS 06.31.92.27.37

ASSOCIATION St AIGNAN (paroisse)

Jean CAUQUY

A.I.J. (Ateliers d'Initiation pour la Jeunesse)

Nadège MARETTE 06.50.90.56.82
aijbonnysurloire@gmail.com

BARBILLON BONNYCHON (pêche)

Jean CHABIN 02.38.31.54.80
barbillonbonnychon@orange.fr

COMITE DES FETES

Valérie LANG 02.38.31.66.58
cdfbonny@gmail.com

ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie)

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

FETE DES VINS COTEAUX DU GIENNOIS

Christian BEQUIN 02.38.31.57.60

HANDI DU COEUR

Christian LEDIOURON 06.66.14.47.41

HARMONIE DE BONNY

Joël CENE 02.38.31.65.89
joel.cene@laposte.net

MAISON DE PAYS

Bernadette DE MUYT 02.38.31.57.71
maisondepays@bonnysurloire.fr

S.E.R.B.H.A.G. (histoire)

Martine LECUGY 02.38.31.53.36
martinelecugy@orange.fr

SOCIETE DE CHASSE

Roger GABORET 02.38.31.64.18
rgaboret@gmail.com

U.C.A.P.I.B. (Union commerciale)

Anthony PARIS (Président)
Contact : Nicolas D'HAENENS 02.38.35.39.90

Associations Nationales

SECOURS CATHOLIQUE

06.48.24.71.70

SECOURS POPULAIRE

Robertte GILLOT 06.83.21.19.26
gilbert.gillot@orange.fr

RESTOS DU COEUR

Annick BIET 02.38.35.88.62
(le jeudi à la gare)

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Jean-Claude LECUGY - Brigitte RENARD-MELLET
02.38.31.62.31

TELETHON

Sylvette METAIS 06.47.94.55.66
amicale_bonnychonne@orange.fr

Associations Sportives

BONNY-SWING (danses modernes et STEP)

Contacts : Mélina METAIS 06.82.72.11.68
Christelle 06.07.45.73.42
bonnyswing@gmail.com

Salle Dugué : le mardi de 19 h à 19 h 50 (danse fitness)
le jeudi de 18 h 30 à 19 h 15 (Danse fitness)
et jusqu'à 20 h 10 renforcement musculaire

CERCLE LAIQUE BONNY(Football)

Président : Guy RENARD 06.73.09.99.34
gc.renard@orange.fr

ECOLE FOOT : Entraînement au stade

Marcel Grondin ou au gymnase

JEUNES : mercredi à partir de 17 h 30

Responsable : José BASTOS

SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h

Responsables : Anthony JOJON , Irwin BAERT et Guillaume RAGU

UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE

Président : M. FEUILLETTE Dominique 06.29.61.48.39
USBONNY@laposte.net

Entraînements inter saison des jeunes :

Rdv au Gymnase de Bonny le mercredi et le samedi
de 14h30 à 16h00

Contact : Christophe 06.61.65.30.33

Entraînements inter saison des seniors :

Rdv le dimanche matin au magasin des vergers de
Beaumonts à partir de 9h00.

Contact : Dominique 06.29.61.48.39

MILLE CLUBS BONNYCHON (Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35
 mille.clubs.bonnychon@gmail.com
 Secrétaire : Marie-Pierre GABORET
 Site : www.mille-clubs-bonnychon.fr

SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

Badminton adultes - gymnase le mardi à 19 h
 Franck GOULAY - Laurent JACQUET

Danses folkloriques-country adultes - mille clubs le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois)
 Marie-Pierre GABORET

Franco-anlais adultes – mille clubs le mardi à 17 h 30 tous les 15 jours
 Ghyslaine METAIS-BALL

Gymnastique - dojo le jeudi à 10 h - responsable :
 Max PICHOT - Professeur : Mélanie BERTAUX

Peinture - Art libre : mille clubs - Mardi à 14 h 30
 Responsable : Christiane LECHAUVE
 Professeur : Nathalie PASDELOUP

Poterie – En attente des travaux dans la salle

Théâtre enfants 8-11 ans - salle polyvalente - le vendredi à 17 h 30 - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre ados 12-18 ans - salle polyvalente - le vendredi à 18 h 30 - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre adultes - salle polyvalente - le vendredi à 20 h - Roger GABORET

Travaux d'aiguilles – mille clubs - le lundi à 14 h
 Jeanine DUPOUX - Françoise RAGU

Vidéo– Ecole Petits – le jeudi à 20 h -
 Louis-Ange SERRANO

JUDO (A.S. GIEN JUDO JUJITSU)

cours à Bonny le mercredi au dojo
 EVEIL JUDO 2011 - MINI POUSSIN 2010/2009 - 17 h/18 h
 POUSSIN 2008/2007 - BENJAMIN 2006/2005 - 18 h /19 h

KARATE (JKA VAL DE LOIRE Chatillon)

Responsable section Bonny : Kévin Merlot
 Cour le mardi de 17 h à 21 h au gymnase

Bûche - Gâteau roulé - Baba au Rhum

Ingrédients : 3 œufs, 100 g de sucre semoule, 100 g de farine, 1 c à café de levure, une pincée de sel.



Battre ensemble les jaunes et le sucre à la fourchette ; ajouter petit à petit la farine puis les blancs en neige (fermes grâce à l'absence totale de jaune et à la pincée de sel) à incorporer doucement.

Pour la bûche : Four thermostat 6, cuisson 15 min, cuisson sur «plaque» et découpe en bandes à superposer.

Crème MOKA : 125 g de beurre ramolli, 100 g de sucre, un peu de café très fort, 1 jaune d'œuf.

Mélanger le beurre ramolli et le jaune d'œuf, ajouter le sucre puis, goutte à goutte, le café (à peine ½ verre)

Pour le gâteau roulé : Four thermostat 6, cuisson 15 min, cuisson sur «plaque».

Tartinier de confiture au choix le gâteau encore tiède, rouler doucement, sucre glace ou autre sur le dessus.

Pour le baba au Rhum : Four thermostat 6, cuisson 15 min, cuisson dans moule à baba.

Arroser le baba encore chaud avec un sirop composé (15 morceaux de sucre, ½ l d'eau, ½ verre de rhum brun). Laisser le rhum pénétrer, démouler, mettre un peu de confiture d'abricot sur le dessus et des fruits confits (angélique, cerises, ...)

ACTIVITÉS DE SERVICE

Agence immobilière

- HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 38 31 72
- ORDIM IMMOBILIER
46 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 73

Auto École

- ESPACE CONDUITE
2 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 52 01

Distributeurs

- CRÉDIT AGRICOLE
6 Place Beaupin Lagier
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Galerie Super U

Brocanteur

- Eric PICAULT
33 Rue du 14 juillet
Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

- C.T.A.B.
ZA la Champagne
Tél. 02 38 35 81 04

Cours d'anglais

- LINGUACOM
Tél. 02 38 31 55 45 - 06 78 68 48 42
- SANGUINEDE Luc
Route du Pressoir
Tél. 02 38 31 58 08

Fuel

- BONGIBAUT Jean-Bernard
RN7
Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

- Agent Renault - SARL PAROT
139 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 32
- Garage du Centre - D'HAENENS Michel
98 Grande Rue
Tél. 02.38.35.39.90

Imprimerie Régie publicitaire

- COM EN LOIRE
72 Grande Rue
Tél. 02 38 31 59 62

Informatique

- ALT'INFORMATIQUE
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 51 10

Location de bennes

- LOCABENNES
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

- BOURSELOT CATON
23 Route de Thou
Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

- LE SHED
6 Allée du Noyer Vert
Tél. 02 38 29 03 67

Retouches Couture

- L'ATELIER DU BUISSON
14 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 35 79 48

Sécurité contrôle qualité habitat

- A.E.C.P.
Le Buisson
Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

- LA MAISON DES SERVICES
12 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 29 20 91

Stations Services

- ATAC
56 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
- SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Taxi transports de malades assis

- TAXI RENARD
1 Route de Vaupy
Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
- TAXI MICKAEL
Tél. 06 78 44 75 12

Travaux entretien et divers

- Allo TONIO
16 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 66
- BONNY SERVICES
4, Rue du Pilon
Tél. 02 38 31 58 41
- PASQUET Pascal
La Fontaine
Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89
- RIMBAULT SERVICES
Tél. 06.12.51.21.73

Vente pneus et réparations

- C. G. PNEU
27 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 06 77 60 96 98

Vente pièces motos anglaises

- HP RACING
Le Petit Fruitier
Tél. 02 34 04 10 69

ACTIVITÉS ANIMALIÈRES ET VÉGÉTALES

Alimentation animale - Rayon jardin

- JOLI GRAIN
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 65 47

Bois de chauffage

- WOOD CENTER
123 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 35 10 52

Jardinerie, Animalerie, Produits régionaux

- GAMB VERT AGRALYS
ZA de la Champagne
Tél. 02 38 31 70 20
- LOISIFLOR
RD 2007
Tél. 02 38 31 45 75

Compost (fabrication)

- FAAB
RD 2007
Tél. 02 38 31 52 06

Coopératives agricoles

- AGRALYS
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 64 81
- SODIAAL
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 60 19

Élevage de chiens

- ÉLEVAGE DE YORKSHIRE
La Ferme des Vachers
Tél. 02 38 31 56 31

Élevages de faisans, perdreaux

- ENVOL 45 EARL
Le Coudray
Tél. 02 38 37 00 64
- GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
Le Coudray
Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

- BENEDICTE TOILETTAGE
9 Route du Pressoir
Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

- SARL VAN DORP
Les Sainjoncs
Tél. 02 38 31 58 05

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

- DOS REIS Jorge
rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92

BTP Maçonnerie

- BERTON SARL
Le Berceau
Tél. 02 38 31 61 59
- BRUNI Antoine
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 58

Carrelage - Cheminées - Poêles

- SOL FLAMME
Les Ratas RN7
Tél. 02 38 31 63 63

Carrosserie Peinture

- SARL PAROT
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 68 82

Couverture Zinguerie

- BRAGUE Dominique
16 Rue des Acacias
Tél. 02 38 31 62 71

Couverture Zinguerie Charpente Isolation

- ROBERT Pascal
21 Rue de Landes
Tél. 02 38 29 67 64 - 06 74 76 01 54

Menuiserie Ébénisterie

- SALIN Rémi
25 Rue de Thou
Tél. 02 38 31 61 32

Metallerie Serrurerie

- PICHON Jean-Michel
3 Rue des Joncs
Tél. 02 38 37 15 56

Peinture-revetements

- TURPIN PEINTURES
31 Rue de Landes
Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

- BERCIER LECHAUVÉ SA
48 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

- PICOT Olivier
Tél. 02 38 31 67 43

Ramonage Entretien dépannage

- Bruno Bertrand Ramonage
Tél. 06 16 53 11 98

Serrurerie, maintenance, métallerie

- SOCIÉTÉ SERVICES ET MAINTENANCE
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 35 68 46

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

- PIANTONI PELEAU Christelle
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 64 82

Chaussures

- CHAUSSEA
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 53 57

Coiffure

- ALEX'DAV
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 56 59
- ASTRID COIFFURE
14 rue des Charmis "à domicile"
Tél. 06 73 84 41 52
- AURÉLIE COIFF'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
- Christian PATASSE
85 Grande Rue
Tél. 02 38 31 65 96
- MISS TIFS
21 Rue du 14 juillet
Tél. 02 18 49 35 97

Institut de beauté

- AURÉLIE COIFF'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
- INFINIE BEAUTÉ
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 58 06
- L'ILE DE BEAUTE
11 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 35 18 24

• TB NAILS
37 Grande Rue
Tél. 02 38 31 33 59

Tissus mercerie

• LA BOUTIQUE DU PARC
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85
• L'ATELIER DU BUISSON
14 Place Beaupin Lagier
Tél. 06 83 83 84 85

Vêtements

• DEFI MODE
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 72 45

BRICOLAGE - ELECTROMENAGER

• BONNY CONFORT
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 60 95

HEBERGEMENT - RESTAURATION - BAR

Café Bar Tabac

• CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto
13 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

• CHEZ ARTHUR
15 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 36 13 19

Chambres d'hôtes

• RENARD Martine
8 Rue du Château
Tél. 02 38 31 60 32

Gîtes ruraux

• Jean Rémy KASSIAN
La Fontaine
Tél. 02 38 31 88 29
• GITE LA MAISON GAUGUIN
Tél. 02 38 35 80 74 - 06 11 76 20 89
• GITE D'ETAPE LA MALITORNE
127 Grande Rue
Tél. 06 80 06 76 29 - 02 38 31 69 15
• GITE "LA COURETTE"
94 Grande Rue
Tél. 06 63 66 67 76
• LES BRULERIES
Tél. 02 38 62 04 88 (réservations)
Tél. 06 26 25 64 07 (renseignements)

Hôtels Restaurants

• HÔTEL DES VOYAGEURS
10 Grande Rue
Tél. 02 38 27 01 45
• LA BONNE FOI
4 Rue du 14 juillet
Tél. 02 38 31 65 52

Restaurant

• Le Taj Mahal
Bel Air
Tél. 06 79 78 26 23

Meublés touristiques

• 33 rue du 4 septembre
Tél. 02 38 31 51 07

• 1 Rue du 14 juillet (Xavier & Corinne SERRE)
Tél. 03 86 39 24 55

METIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

• VERGERS DES BEAUMONTS
Route d'Auxerre
Tél. 02 38 31 63 88

Boulangers Pâtisseries

• IZIKER Aziz
10 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 57 88
• CERQUEIRA Philippe "Les Délices de Bonny"
89 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 56

Négociant en vins

• LES LYS
Les Loups
Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

• HO PRODUCTEURS SARL
Les Beaumonts
Tél. 02 38 31 63 88

Supermarchés

• ATAC
56 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
• SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Viticulteurs

• Emile BALLAND
Les Ratas RD2007
Tél. 02 38 31 62 59

SANTE

Dentiste - Diététicienne - Infirmiers - Médecins - Ostéopathe - Pédiatrice Podologue - Psychologue - Kinesithérapeute - Sage-femme Maison de retraite - Clinique vétérinaire - Pharmacie...
cf page 8

Opticien

• OPTIC 2000
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 59 76

AUTRE PROFESSION LIBERALE

Étude Notariale

• Maître Philippe CAUQUY
5 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 31 60 23

AUTRES ACTIVITES

Fabrication de chariots et agencement de magasins

• SAFIL
Route de Vaupy
Tél. 02 38 37 74 00

Bienvenue à....

CHARPENTIER Noémie	08/12/2015
TESSIER Léana	30/12/2015
DELABY Tiago	06/01/2016
BEAUVARLET Kailly	11/01/2016
BOURDIN Alice	23/01/2016
VISKUP Owen	26/01/2016
ARNOULD Luna	16/02/2016
DOINE LABOURIER Noa	22/03/2016
ZIANE Mohamed	22/03/2016
TIXIER Annaelle	10/04/2016
GONZALEZ Lana	15/05/2016
FRAU MAROIS Soizic	10/07/2016
SUPPLISSIAU Méline	18/07/2016



FERRARIO DE AZEVEDO Soane	26/08/2016
BOULMIER Thiago	12/09/2016
BEDIER Noé	13/09/2016
NOIRET Léna	07/11/2016
ACHALME-MONTEIRO Rosario	23/11/2016
(naissance à Bonny)	



Félicitations à....

BILLIOT Emilie & DAN Christophe	11/06/2016
CHRISTOSTOME Anaïs & JOJON Mickaël	02/07/2016
LECUGY Elodie & MONIN Hugues	13/08/2016
RAUSEO DIAZ Nelmar José & FAYOL Romaric	27/08/2016

Ils nous ont quittés...

DUPATIS Suzanne veuve LECOMTE	02/01/2016
BURTAUX Raymonde veuve MARTINET	06/01/2016
PASDELOUP Suzanne veuve MILLERIOUX	13/01/2016
BROSSARD Raymonde veuve DEJUS	31/01/2016
VERHEECKE Pieter	21/01/2016
LACOUR Jean-Paul	23/02/2016
PERLEAUX Patrick	28/02/2016
BAIN René	28/02/2016
DRONIOU Paulette	05/03/2016
CAPGRAS Pierre	14/03/2016
LECOCQ Jeannine veuve GIFUERAS	02/04/2016
VILLOING Georges	04/04/2016
MALLET Roger	08/04/2016
MARTINS Liliane ép. COLSON	24/04/2016
BAILLY Madeleine veuve JOLLY	04/05/2016
MINARD Robert	01/06/2016
LINGUENHELD Marvyn	15/06/2016
DUMOUSSEAU Lucien	19/06/2016



LAURENT Roger	26/06/2016
DUFOUR ép PUJOL Micheline	09/08/2016
BERTRAND Alain	21/08/2016
LECLERC Michel	05/09/2016
FONTAINE Germaine ép.NAVARRO	30/09/2016
JACAZZI Roger	30/09/2016
LESIRE Gilbert	07/10/2016
MONCOURT Hubert	14/10/2016
PALARIC René	22/11/2016



*Projet construction
Ecole Maternelle
et Restaurant Scolaire*



